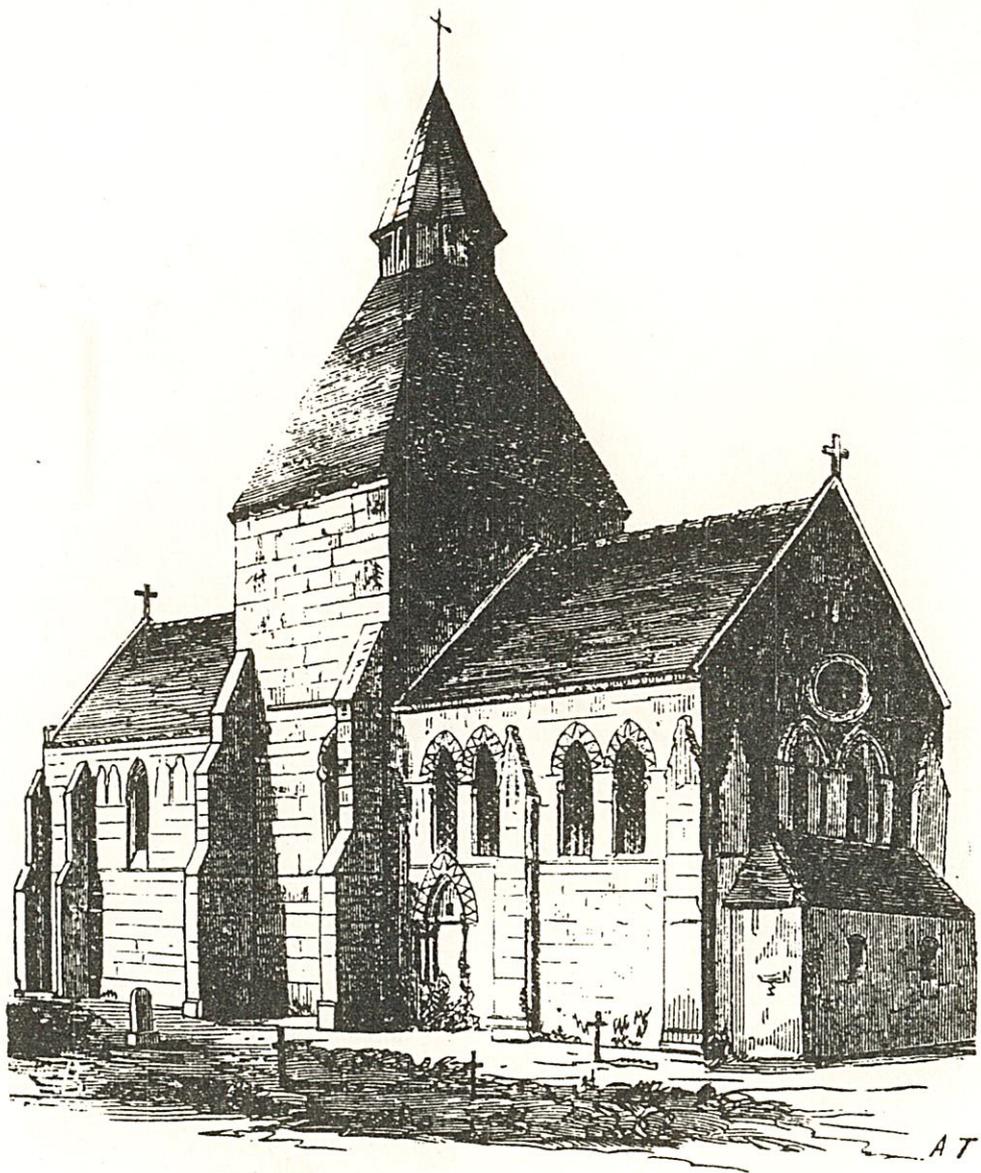


HISTOIRE &

TRADITIONS POPULAIRES

Bulletin publié par le Foyer Rural le Billot, 14 170 L'Oudon



Eglise d'Ouveille-la-Bien-Tournée

SECRET

SECRET

SECRET



SECRET

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

décembre 1996 - N° 56

Sommaire

<i>A nos lecteurs - Exposition 1997</i>		p. 3
<i>Deux affaires judiciaires à Boissey et au Billot en 1870</i>	Jack Maneuvrier	p. 5
<i>La faïence du Pré-d'Auge, une tentative avortée</i>	Claude Lemaître	p. 7
<i>Georges, le dragon et la Gauloise</i>	Pierre Frémont	p. 25
<i>L'affaire de Carrouges au Mesnil-Mauger Un duel judiciaire au XIV^e siècle</i>	Jack Maneuvrier	p. 29
<i>L'église d'Ouille-la-Bien-Tournée</i>	Charles Vasseur	p. 37
<i>La garde nationale de Montviette</i>	Christiane Dorléans	p. 43
<i>Le taupier</i>	J.C Marais	p. 47
<i>Le fraudeux</i>	N.	p. 49
<i>Les vaches folles du sire de Gouberville</i>	Dominique Fournier	p. 52
<i>La ferme de la Croix à Ouville-la-Bien-Tournée une exceptionnelle construction rurale du XIII^e s.</i>	Christophe Maneuvrier	p. 53
<i>De Grâce, recueil de poésies</i>	B. Leblanc-Barbedienne	p. 63
<i>Liste des adhérents 1996</i>	Almir Bellier	p. 65

Imprimerie Spéciale: FOYER RURAL LE BILLOT
N° de publication: ISSN 0298 6728
Nombre d'exemplaires: 500

Responsables de publication:
Gérant: Jack MANEUVRIER

Membres: Almir et Ginette BELLIER, Dominique BORDEAUX, Arlette et Yvon BOUILLE, Denise BOURGAULT, Eric et Raymonde BOURGAULT, Thierry et Paulette BRICON, Henri CALLEWAERT, Michel et Marie-France CHANU, Jean et Yvette DENIS, Pierre et Brigitte FERRAND, Dominique FOURNIER, Pierre et Christiane GIRARD, Jean et Marie GODET, Gérard et Chantal GUILLIN, Marie-Thérèse HUGOT, Pierre LANGUE, Danie MANEUVRIER, Christophe MANEUVRIER, Michel NIGAULT, Jacqueline PAVY, Odile PLEKAN, Philippe et Michèle SORIN, François et Colette WEBRE.

Bulletin trimestriel
Abonnement simple: 80 F
Abonnement Bienfaiteur avec adhésion à l'Association: 120 F
De nombreux bulletins sont distribués par nos adhérents, en cas d'envoi par la poste, ajouter 40 F pour frais de P et T.

pour un délit de coups et blessures a subi 6 mois de prison, cette fois il en fera 3 et paiera les frais du procès.

Dame Justice n'aime ni les vantards, ni les amants à poigne !

(Journal Le Normand 26 - 02 - 1870)

(1) Cythère, île de la Méditerranée célèbre par le culte de Vénus. Jeux de Cythère, jeux, agaceries des amants.

(*Dictionnaire Littré, tome 1*)

(2) Champ clos: lieu où se déroulaient les duels

(3) Par ironie, garçon chirurgien, alors que les chirurgiens barbiers avaient des garçons.

Frater, celui qui fait la barbe à bord d'un vaisseau et dans un régiment.

(*Dictionnaire Littré, tome 2*)



Type de Chasseur Normand

LA FAIENCE DU PRÉ-D'AUGE UNE TENTATIVE AVORTEE

1878 - Les ateliers de potiers du Pré-Auge sont à l'agonie. Les fours traditionnels se sont éteints. L'activité est maintenue par Armand Bellière originaire de Mittois (ADC. 6M873) qui utilise un nouveau type de four, apparu au Pré-d'Auge dans les années 1860 (fig. 1) (biblio n 5).

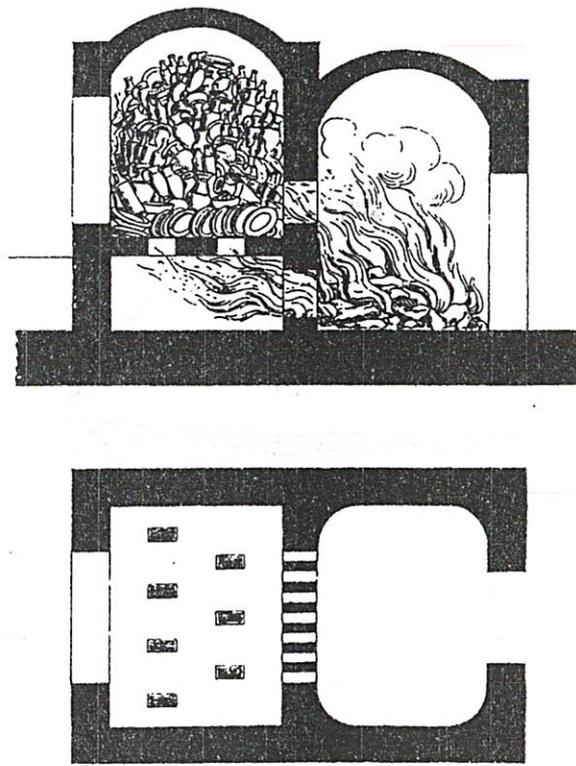


Figure 1.

Une briqueterie fonctionne au Pré-d'Auge sous la direction de Esnault Pierre. En 1880, selon le rôle de contribution des patentes (ADC. P9615-9616), elle compte, outre le patron, 2 ouvriers, 1 machine à broyer, 1 manège.

En 1878 à St-Désir-de-Lisieux, où est implantée une activité potière depuis le début du XIXe siècle, deux ateliers sont actifs, conduits par Amelot Joseph originaire de Léon dans les Côtes-du-Nord et Prévost Eugène originaire de Meulles. Ce dernier créera en 1879 la poterie d'Ouilly-le-Vicomte.

La production de Bellière et celle des ateliers de St-Désir se cantonnent dans la fabrication de céramique domestique peu caractéristique. Seules, peut-on citer, deux céramiques, une braisière datée de 1886 et une niche à chien de 1888, toutes deux signées Bellière Ferdinand (fig. 2 et 3). Ces productions relèvent plus du travail de briquetier que de celui de potier.

Bellière Ferdinand
1886

Figure 2.



Figure 3.

Devant cette décadence ultime de la production d'ateliers qui firent la réputation de la région de Lisieux, notamment aux 16^e et 17^e siècles, plusieurs lexoviens tentèrent de relancer une activité potière orientée, à terme, vers la réalisation de céramiques décoratives qui se voudraient héritières des techniques passées.

Nous trouvons deux personnes à l'origine de cette entreprise : Amédée Tissot et Maxime Lepetit.

Amédée Tissot est une figure lexovienne. Né en 1816 à Lisieux, il est le fils de Mme Ve Tissot imprimeur dans cette ville.

Ses activités sont multiples :

-Rédacteur du journal "Le Lexovien",

-Franc-Maçon, il est membre de la loge l'Humanité où il occupe la fonction d'or, ses écrits l'opposent au rédacteur du journal "Le Normand" d'expression catholique,

-Ecrivain et poète, auteur de chants patriotiques,

-Membre de la Sté des Gens de Lettres,

-Membre de la Sté "La Pomme" auteur du "Pommier".

-Capitaine de la Garde Nationale de St-Martin-de-la-Lieue, il organise la défense du Calvados pendant la guerre de 1870.

-Membre de la Sté des Antiquaires de Normandie,

-Membre de la Sté d'Emulation de la ville de Lisieux,

-Bibliothécaire Municipal de Lisieux.

-Membre depuis novembre 1879 ainsi que MM. Doisnard conservateur du musée de Lisieux et Droit, professeur au collège, de la commission départementale de l'inventaire général des richesses d'art de France, pour l'arrondissement de Lisieux.

Amédée Tissot est très attaché aux valeurs artistiques de sa région, mais reste une personne discrète dans ses activités.

Il décède le 5 février 1887.

La personnalité de Maxime Lepetit ou Le Petit, est plus difficile à cerner.

En 1878, il est "peintre en porcelaine".

Une coupure de presse (Lexovien du 29 janvier 1879) nous apprend qu'il a obtenu " *il y a quelques années déjà une médaille d'argent pour services rendus à la céramique*"

Au titre de peintre en porcelaine il est membre de la délégation désignée par le Préfet du Calvados pour se rendre à l'Exposition Universelle, qui se tient à Paris au Champs-de-Mars.

Il est signalé comme oeuvrant rue d'Alençon où il situe "son modeste atelier", mais il est absent des dénombremets de la population, à cette adresse pour les années 1876 à 1886.

Pour l'année 1880, il est soumis à la contribution mobilière-foncière rue Fleuriot (art. 2654).

Cette contribution est certainement en rapport avec la fabrique naissante qui développera son activité cette année là dans les locaux de l'ancienne usine Poret située rue Fleuriot (fig. 4). (Future cidrerie Saffrey-Frères).

Les observations qu'il a recueillies au cours de ses visites au Champs-de-Mars, sur l'art de la céramique, le conduisent à s'interroger sur le développement d'une activité semblable à Lisieux en utilisant la terre du Pré-d'Auge.

Le courrier qu'il adresse à Amédée Tissot "rédacteur-gérant du journal le Lexovien" est reproduit dans le Lexovien du 13 novembre 1878 :

"A ce point de vue (le prix exorbitant de la terre) notre contrée lexovienne offre une véritable fortune, car la terre du Prédauge réunit toutes les qualités désirables pour la fabrication. Pourquoi ne pas utiliser cette terre dont les produits ont eu un si grand renom autrefois ? Pourquoi abandonner cette richesse dont on pourrait, à Lisieux, tirer un si grand parti, et cela sans de grands frais, sans beaucoup d'avances, puisque là il n'y a rien à chercher, qu'il n'y a qu'à s'installer, à travailler et à produire, avec le concours d'hommes adroits et laborieux.

Je serais heureux, quant à moi, de pouvoir utiliser cette vieille terre du Prédauge qui dort depuis si longtemps, et de faire revivre l'antique renommée dont ses produits ont joui pendant tant d'années.

Et que faudrait-il pour cela ? Une maison modeste, à l'abri des inondations, où l'on pût établir un four et les ateliers nécessaires; quatre ou cinq personnes de talent, modelleur, mouleur, peintres de différents genres, voilà tout. On commencerait en petit, par des produits d'un usage journalier, tels que vaisselle, poterie de toute forme et de toute grandeur, aptes à toutes les commodités, usages et besoins de la vie; et plus tard, quand le succès, dont je suis certain, pour mon compte, aurait couronné ces premiers efforts, on pourrait entreprendre la fabrication des faïences blanches décorées et enfin des faïences artistiques, la reproduction des anciens vases et des poteries du Prédauge, des carreaux avec figures et ornements pour le carrelage des vestibules, salles à manger, etc., etc.

Plus j'étudie cette question et plus je demeure convaincu qu'on pourrait ainsi non seulement rendre à la faïence du Prédauge son antique et universelle renommée, mais encore doter, du même coup, la ville de Lisieux d'une industrie nouvelle, importante et productive.

Permettez-moi Monsieur, d'appeler votre attention sur l'idée que j'expose dans cette lettre, et, si, comme je le crois, vous pensez que sa réalisation puisse aider au relèvement et à la prospérité de notre ville, objet des vœux ardents de toute la population lexovienne, je vous laisse toute latitude pour donner à cette communication la publicité de votre estimable journal.

Recevez, Monsieur, les sincères salutations de votre bien dévoué,

M. LEPETIT."

Ce courrier est à l'origine officielle de la tentative de création d'un atelier de faïence du Pré-d'Auge dont les différentes étapes peuvent être suivies dans le Lexovien et le Normand entre janvier 1879 et octobre 1879.

Le 29 janvier 1879, le Lexovien publie une lettre de M. Lepetit datée du 20 janvier.

Lepetit remercie tout d'abord A. Tissot d'avoir bien voulu publier son courrier précédent qui lui a procuré la visite d'un certain nombre de personnes venues l'encourager dans son entreprise.

A son entière satisfaction, les essais céramiques ont tous réussis.

Il apporte les précisions suivantes :

"Ayant obtenu, il y a quelques années déjà, une médaille d'argent pour services rendus à la céramique, je me suis servi pour la terre du Prédauge du système que j'avais employé autrefois et qui m'avait valu la récompense que je viens de rappeler. Les heureux résultats que j'ai obtenus et comme manipulation de la terre et comme décoration avec émaux et même avec de l'or, me permettent d'affirmer qu'on peut non seulement pour les services usuels, allant sur le feu, mais encore pour la fabrication de pièces artistiques, utiliser fructueusement cette excellente terre du Prédauge, dont Bernard Palissy connaissait seul le secret. (Ah ! l'incontournable Palissy !) Dès maintenant, je suis prêt à marcher ; il n'y a plus qu'à travailler, c'est-à-dire à produire."

M. Lepetit rappelle qu'il ne peut s'attribuer la paternité de l'idée d'utiliser la terre du Pré-d'Auge et que, à la veille de se rendre à l'Exposition Universelle, c'est A. Tissot qui lui en a donné l'idée.

A la suite de cette correspondance A. Tissot développe dans une note plusieurs idées, dont certaines déjà émises par M. Lepetit, de nature à mener à bien cette entreprise et qui démontre le manque de moyens techniques et matériels qui grève lourdement ce projet.

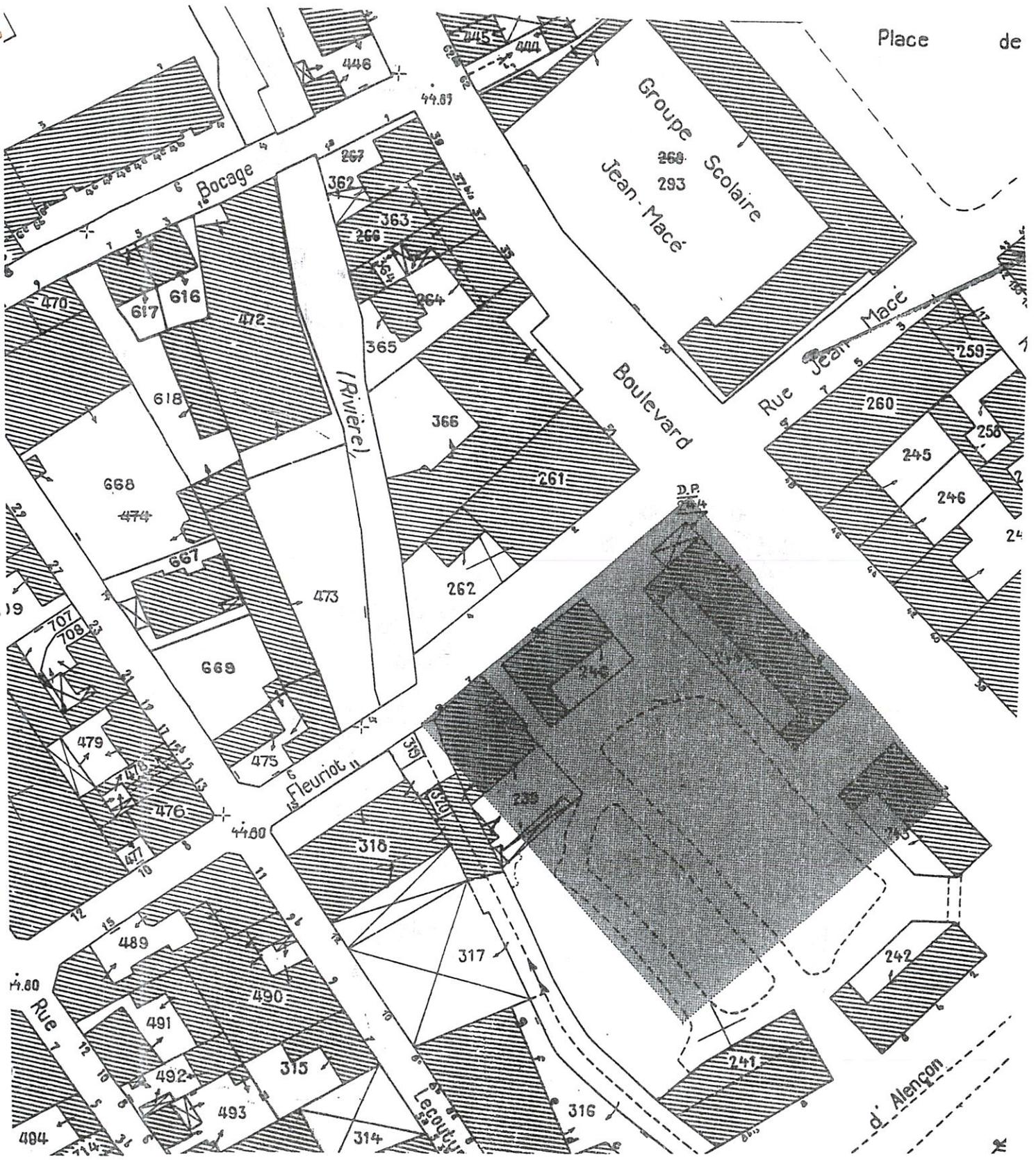


Figure 4. Localisation de l'usine Poret, rue Fleuriot
Lisieux section A.T.

La production :

Nécessité de produire *"d'abord des objets simples, usuels, tels que carreaux émaillés pour le carrelage des vestibules, salles à manger, etc, etc., pareils à ceux qui décoraient nos anciennes maisons."*

Les moyens techniques de production :

- Un local vaste,
- Un four,
- Des approvisionnements de terre, de bois et de divers autres produits,
- Deux collaborateurs pour la préparation de la terre et le modelage.

A cette petite énumération, il y a lieu d'ajouter un tour de potier ! qui n'est pas mentionné.

Les moyens financiers :

A. Tissot souligne qu'après ses essais, M. Lepetit ne dispose plus de ressources pour mener à bien son entreprise.

Il appuie l'idée de réunir un *"capital nécessaire à la création d'un atelier modeste et convenable pour que l'artiste puisse commencer à produire"*.

Le propos est modeste mais l'ambition bien présente :

"..... Ils (les souscripteurs) feront une oeuvre bonne et utile à tous les points de vue, particulièrement au point de vue de notre ville en la dotant d'une industrie nouvelle, productive et susceptible d'un développement important,"

L'ouverture de la souscription est rapide et recueille le soutien du maire, M. Michel, des adjoints, de plusieurs conseillers municipaux, de notables et de négociants dont les noms figurent sur la liste des premiers souscripteurs dressée le 11 février 1879 (Lexovien du 12 février). La liste n'a pas été publiée et les souscripteurs restent inconnus.

L'article du Lexovien précise :

"L'affaire est donc en bonne voie et les promesses faites se réalisant, il y a lieu de penser que l'installation s'effectuera très prochainement, dans des conditions modestes, assurément, mais convenables au début.

Les souscriptions sont de 25 F. et multiples de 25 F.

Elles ne seront touchées qu'après une réunion des souscripteurs dans laquelle seront données les explications sur les détails de l'opération et à la suite desquelles les souscripteurs seront invités à désigner un ou plusieurs d'entre eux pour contrôler l'emploi des fonds"

La collecte des fonds est suffisamment importante pour faire face à la location d'un local, à son aménagement et à l'acquisition des matières premières nécessaires.

Lors de la réunion du 27 février, une commission de cinq membres est nommée, pour procéder à l'installation d'un premier atelier. Le local est situé dans l'ancienne usine Poret, rue Fleuriot. (Lexovien du 2 mars 1879). (devenue ultérieurement la cidrerie Saffrey-Frères, disparue en juin 1944).

La souscription reste ouverte : 25 F. ou multiple de 25 F. Il est précisé que *"l'atelier pourra vraisemblablement fonctionner dans le courant des mois prochains"*.

L'information est reprise dans le Normand du 25 mars 1879.

A la fin du mois de mai, l'atelier peut fonctionner grâce à l'installation d'un premier tour. Il s'agit certainement d'un tour à pied, appelé aussi tour de faïencier (fig. 5) mieux adapté pour le type de production envisagée que la traditionnelle "roue" employée naguère par les potiers du Pré-d'Auge.

Pour la première séance de travail, le jeudi 30 mai, la commission d'organisation avait invité un certain nombre de personnalités dont le sous-préfet, M. du Chaylard, le maire et l'architecte de la ville, MM. Michel et Lucas, plusieurs architectes extérieurs dont M. Oppermann et les représentants de la presse locale.

"Sous la direction de M. Lepetit, trois ouvriers tourneurs dont M. Léger futur employé de la fabrique, expérimentèrent le nouveau matériel.

M. Léger réalisa un grand vase de 60 cm de haut, destiné par M. Lepetit à être le premier produit de cette nouvelle fabrique et être offert, après décoration et cuisson, à la ville de Lisieux pour prendre place dans les collections du musée". (Lexovien du 31 mai 1879).

Le journaliste du Normand, dans le numéro du 1er juin, précise que M. Lepetit n'est pas potier mais décorateur sur porcelaine et habile émailleur en terre cuite.

Il note aussi que : *"parmi les échantillons d'essai qui ont passé sous nos yeux, nous avons été particulièrement frappé par de l'argile blanche - espèce de variété de Kaolin extraite de la terre du Pré-d'Auge et recouverte d'un vernis qui lui donne l'aspect d'une belle faïence.*

En terminant son article, le journaliste souhaite à la nouvelle poterie artistique un beau réveil et une existence semée de succès et de roubles ! (A cette époque nous sommes en pleine russomanie, les emprunts russes sont d'un bon rapport).

Les relations du début du fonctionnement de cette fabrique appellent plusieurs observations :

Le matériel est réduit à l'acquisition d'un tour, alors que l'on peut noter la présence de trois ouvriers tourneurs.

Aucune mention d'un four, pourtant indispensable dans un atelier de potier. Il semble que, pour pallier à cette installation coûteuse, les céramiques ont été cuites dans la moufle qu'utilisait M. Lepetit pour la cuisson de ses décors sur porcelaine, mais qui n'est pas adaptée, pour cuire correctement de la poterie. La preuve de cette insuffisance est apportée par l'examen des céramiques sorties de cet atelier. Elles présentent de nombreuses égrenures, conséquence d'une fragilité de la pâte. Par contre, quelques exemplaires qui ont subi l'épreuve des incendies consécutifs aux bombardements de juin 1944 sont parfaitement cuits !

Enfin, la première pièce, ce grand vase de 60 cm, réservée pour le musée de la ville de Lisieux, a dû connaître quelques incidents postérieurs à son tournage, car, il existe bien une première pièce de la faïence du Pré-d'Auge mais elle est dédiée ... à Mme Amédée Tissot (fig. 7,8,9).

La dernière mention de cette relance d'une céramique artistique remonte au 15 octobre 1879 où le Lexovien reproduit un article de M. Oppermann publié dans la revue "Les Nouvelles Annales de la construction" livraison de septembre 1879.

Dans cet article l'auteur, avant d'aborder le projet en cours, fait un historique de qualité sur les productions céramiques des ateliers de la région de Lisieux aux 16e et 17 siècles :

"L'industrie des terres cuites, faïences et majoliques décoratives tend à prendre depuis quelque temps un très grand développement par suite des applications qui en sont faites.

Il vient de se former à Lisieux (Calvados) une intéressante entreprise sur laquelle nous croyons utile d'appeler l'attention des architectes, des entrepreneurs et des propriétaires.

On sait que cette partie de la Normandie était, aux seizième et dix-septième siècles, le centre d'une fabrique importante de poteries dont les produits, connus sous les noms de faïences du Prédauge, de Manerbe ou de Lisieux, étaient recherchés dans toute la province. Tout le monde a vu ces brillants épis en terre cuite émaillée qui couronnaient le faite des manoirs normands; tout le monde connaît ces carreaux émaillés qui servaient au pavage des appartements et ces briques vernissées qui décoraient les façades des maisons bourgeoises; ces produits, ainsi que des plats, des pichets, des vases, etc., etc., aujourd'hui si prisés des collectionneurs, sortaient des fabriques du Prédauge. L'originalité de leur composition, l'éclat de leur coloris, étaient tels que l'auteur de l'Histoire de Normandie, Gabriel Dumoulin, dit que "ces vaisselles de terre ne le cèdent en beauté et en artifice à celles qu'on nous apporte de Venise". Et cette opinion du curé de Menneval a été confirmée de nos jours par un homme des plus compétents, M. Pottier, conservateur de la bibliothèque et du musée d'antiquités de Rouen, qui a écrit dans le tome IX du Bulletin monumental : "Tout plat décoré dans le genre de Palissy, fût-il digne par sa finesse et sa réussite de passer pour une des oeuvres excellentes de ce maître, s'il a été rencontré dans notre contrée normande avant tout déplacement, doit être suspect au premier chef d'être un produit de la fabrique lexovienne. Les artistes, ajoute ce savant, qui créèrent et exécutèrent ces épis avaient certes assez de talent et d'habileté pour imiter, même à s'y méprendre, les oeuvres du maître saintongeais et pour en inventer au besoin de nouvelles."

Telle était, d'ailleurs, au dix-septième siècle, la réputation des vases et carreaux provenant des fabriques lexoviennes, que l'architecte Dorbay s'en servit pour la décoration du pavillon royal qui précéda le palais actuel du Grand Trianon, ainsi que nous l'apprennent les comptes des bâtiments du roi en 1670 : pavillon qu'on appelait pour cette raison le Trianon de porcelaine."

La seconde partie de l'article, nous éclaire sur l'orientation donnée à la production de la fabrique et met en évidence le rôle joué par A. Tissot et M. Lepetit dans cette entreprise dont ils furent les promoteurs :

"C'est cette ancienne fabrication que l'on entreprend aujourd'hui de faire revivre à Lisieux.

Deux habitants de cette ville, M Le Petit, émailleur et céramiste, et M. Amédée Tissot, bibliothécaire de la ville et rédacteur du Lexovien, ont pris la louable initiative de cette résurrection. Depuis le mois de septembre 1878, ils se sont livrés à de nombreux essais, à de longues expériences qui ont parfaitement réussi et qui ont été l'objet de vifs encouragements de la part d'architectes, d'artistes et d'amateurs distingués.

Au mois de mars, une souscription, recueillie parmi les membres du conseil municipal et diverses personnes notables de la localité, a permis aux initiateurs d'établir un atelier, très modeste, il est vrai, et de produire des échantillons de carreaux, de briquetons, de vases émaillés qu'il nous a été donné de voir et d'examiner et qui, en justifiant les espérances conçues, sont pleins de promesses pour l'avenir.

Il est vivement à souhaiter que les efforts de MM. Le Petit et Tissot soient encouragés, efficacement soutenus et qu'un capital important leur permette de donner à la fabrication naissante tout le développement que comporte cette industrie, en leur fournissant le matériel et l'outillage nécessaires. Il y a là, certainement, une affaire importante, digne de l'attention d'un capitaliste sérieux, et qui peut, dans un délai rapproché peut-être, donner naissance à une grande société industrielle.

En attendant, nous ne pouvons que féliciter MM. Le Petit et Tissot de leur courageuse initiative et les engager à persévérer dans leur entreprise, persuadé que nous sommes, que leurs efforts seront couronnés par le succès."

Malheureusement les souhaits de réussite de M. Oppermann ne furent pas exaucés. L'entreprise fut sans lendemain. Les encouragements des édiles lexoviens ne furent que des marques polies d'estime. Sans plus.

Cette entreprise marqua ultérieurement l'esprit des historiens locaux, amateurs de céramique lexovienne, mais les souvenirs étaient vagues et la localisation de cet atelier éphémère était incertaine.

Pour l'abbé Lefevre, curé du Pré d'Auge, l'établissement était "peut-être celui de Saint-Clair, au faubourg de Saint-Désir" (biblio n° 4). Pour Etienne Deville, bibliothécaire municipal, auteur d'un ouvrage sur la céramique du Pays d'Auge, l'atelier était situé au Pré-d'Auge (biblio n° 2).

L'Abbé A. Lefevre et E. Deville font allusion à un certain Loutrel, comme étant l'un des promoteurs de l'opération. La recherche reste à faire pour identifier ce personnage et préciser son rôle dans cette affaire.

L'information la plus utile, est apportée par l'Abbé Lefevre, relative à l'estampille de l'atelier et qui en constitue la marque déposée :

"...Mais le plus intéressant est l'estampille qui se trouve en creux sur le fond extérieur de ce vase. (Il s'agit d'un vase à caractère touristique portant l'inscription : Souvenir de Trouville). Ce poinçonnage, ce SIGILLUM, avait certainement été inspiré par des lettrés pour rappeler la gloire dans le passé de la céramique du Pré d'Auge..."

Cette estampille de forme ovale est ornée au centre d'une croix de Malte bordée de la devise OLIM (jadis) NUNC (maintenant) et des initiales PL et AT liées, pour Lepetit et Amédée Tissot. Sur le bord extérieur court la légende FAIENCE DU PREDAUGE. LISIEUX. et dans un cartouche DEPOSE (fig. 6).



Figure 6.

Quelques céramiques nous sont parvenues, dont la première pièce dédiée à .. Mme Amédée Tissot (fig. 7.8.9). Elles sont aux antipodes des poteries traditionnelles du Pré d'Auge, sauf l'une d'elles qui présente une glaçure jaspée qui se veut l'héritière des lointaines traditions (fig. 13).

Pour relancer le goût des pavés décorés et glaçurés et notamment de ceux dits "Joachim" ou de "Lisieux", qui ornèrent au XVIIe siècle le pavillon de porcelaine à Versailles, les bassins du château de Marly et de nombreuses demeures lexoviennes et augeronnes, un essai de relance de ce type de fabrication fut tenté.

L'esprit règne mais la technique est moins élaborée. On ne retrouve pas les qualités qui ont fait la réputation des pavés du XVIIe siècle : absence d'engobe dans lequel l'ouvrier traçait le décor avant une première cuisson, absence de ces couleurs éclatantes et souvent contrastées. Ici le décor est directement appliqué sur la pâte (à l'aide d'une matrice), les couleurs jaune et brun-clair sont complétées par celle de la terre naturelle, le tout rehaussé par une glaçure plombifère (fig. 14).

Au total, hormis la première pièce, quatre type de vases et de pichets sont connus ainsi que quelques pavés formant une rosace.

INVENTAIRE DES CERAMIQUES.



Lepetit

Lisieux

Figures 7,8,9.

PREMIERE PIECE DE L'ATELIER -
Hauteur 21 cm.

- Vase piriforme à col éversé ; fond plat, corps dégagé du pied par une gorge profonde.
- Décor et inscription à la barbotine réalisés au cornet ou au barolet.
- Inscription en lettres gothiques blanches :

Offert
à Mme Amédée Tissot
par
M. Lepetit
Premier produit de la
faïence du Prédauge
Juin 1879

- L'inscription est encadrée par deux brins de feuillages, blancs et verts, axés sur une marguerite placée à la base de l'inscription.
- Au revers, monogramme A et T en lettres gothiques imbriquées (pour Amédée Tissot).

- Filets en barbotine blanche sur le bord et sur le pied.
- Perlé en barbotine blanche sous le bord et à la base du corps.

-Signature sur le fond :

Lepetit
Lisieux

- Terre rougeâtre
- Glaçure plombifère
- Petites égrenures sur le bord, plus importantes sur le pied.

Ce décor raffiné n'a aucun rapport avec les productions des 16e et 17e siècles des ateliers du Pré d'Auge. Il est à rapprocher de celui de l'assiette du service "Indiana" de la manufacture Clairefontaine, près de Vesoul, réalisé vers 1880, lui-même emprunté à une gravure de Jean Pillement (1728-1808) (biblio n 3).

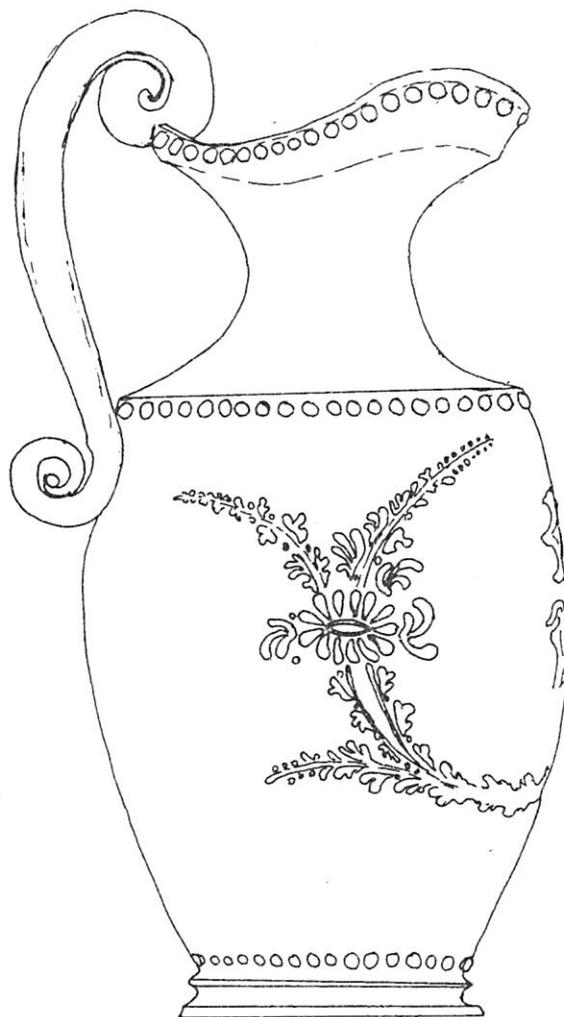


Figure 10.

AIGUIERE

Hauteur à l'anse : 25 cm.

-Forme ovoïdale, fond plat, corps dégagé du pied par une gorge et un filet, col à paroi éversée, bord largement mouvementé, jonction col-panse marquée par un épaulement très accentué, anse volutée à l'opposé du bec.

-Décor à la barbotine blanche.

-Inscription et monogramme en lettres gothiques :

**C et P (entrelacés)
Lisieux**

-Brins de feuillages et marguerite, d'esprit proche du décor du vase précédent, encadrant l'inscription.

-Perlé à la base du corps, à l'épaulement et sous le bord.

-Décor de trifols et petit perlé sur l'anse.

Estampille sur le fond.

**FAIENCE DU PREDAUGE. LISIEUX.
DEPOSE**

-Terre rougeâtre.

-Glaçure plombifère.

-Egrenures importantes au pied.

Note : L'inscription "LISIEUX" présente un défaut. : la barbotine blanche s'est répandue sur une partie de la panse.

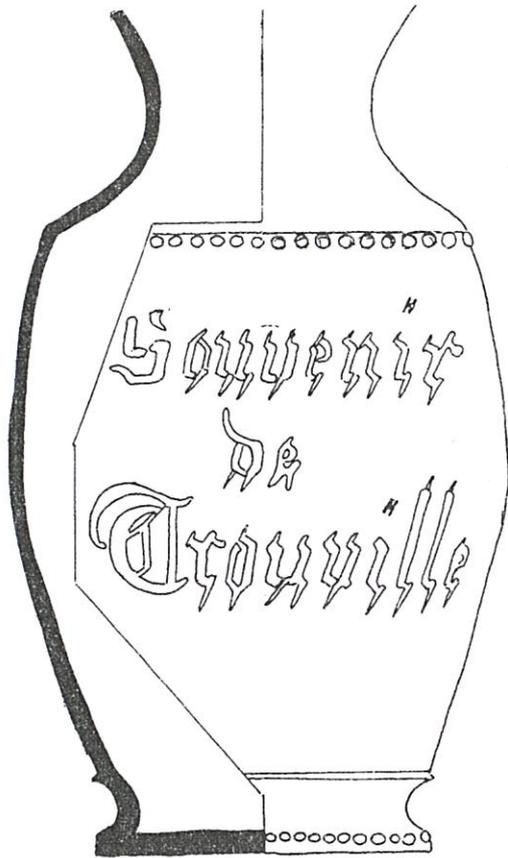


Figure 11.

VASE A FLEURS
Hauteur : 23 cm.

-Forme proche de l'aiguière précédente, bord brisé mais connu grâce à un vase identique conservé au musée d'Art et d'Hisoire de Lisieux, comparable à celui de la première pièce.

-Décor et inscription à la barbotine blanche, en lettres gothiques :

Souvenir de Trouville

-Perlé sur le pied, à l'épaule, sous le bord (sur l'exemplaire du musée).

Estampille, sur le fond.

FAIENCÉ DU PREDAUGE. LISIEUX.
DEPOSE

-Terre rougeâtre.
-Non glaçuré.

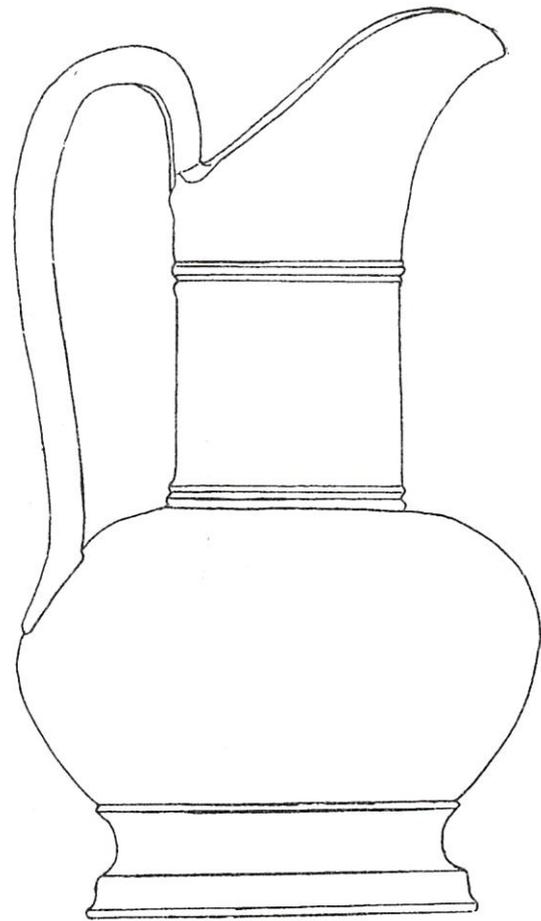


Figure 12.

AIGUIERE
Hauteur : 24 cm.

Corps sphéroïdal détaché du pied par une gorge à fond plat, long col cylindrique, important bec verseur, anse en console à l'opposé du bec.

-Décor composé de deux moulures l'une à la jonction avec la panse, l'autre au haut du col.

-Filet soulignant la base de la panse.

Estampille sur le fond :

FAIENCÉ DU PREDAUGE. LISIEUX
DEPOSE

-Terre rougeâtre,
-Non glaçurée,
-Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.
-Inv. 68.1.59

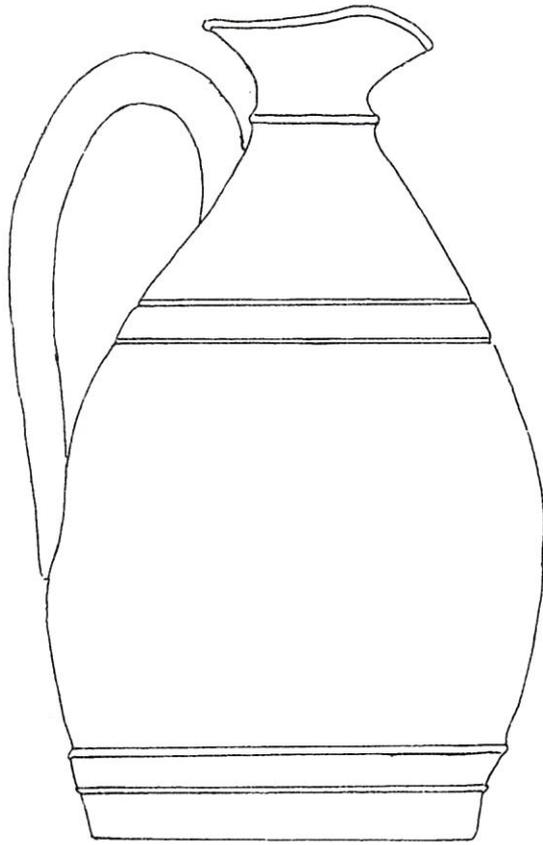


Figure 13.

PICHET
Hauteur : 22 cm.

- Forme ovoïdale, fond plat, col étroit, bord largement mouvementé, anse à l'opposé du bec.
- Décor composé de trois filets horizontaux, deux à la base, un au goulot, de deux petites gorges au haut de la panse.
- Face externe entièrement couverte d'une glaçure polychrome dans l'esprit de celles couvrant le revers des plats dits "*Suites de Palissy*".
- Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.
- Inv. 68.1.51.

Estampille sur le fond :

**FAIENCE DU PREDAUGE. LISIEUX
DEPOSE**

-La forme est à rapprocher des pichets réputés être fabriqués à St-Désir-de-Lisieux, dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

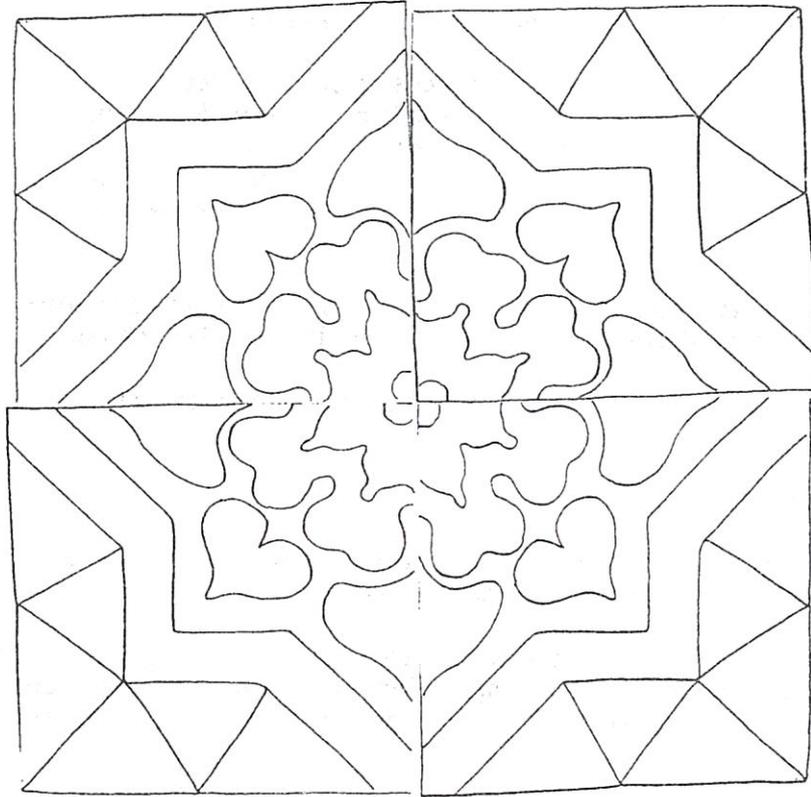


Figure 14.

ENSEMBLE DE QUATRE PAVES

L'ensemble de ces pavés dessine un élément floral central, cantonné de huit feuilles cordiformes, le tout encadré d'une bande formant une étoile à huit pointes. De petits triangles complètent le décor à l'extérieur de l'étoile.

-Couleur jaune pour l'élément floral et la bande, orangée pour les feuilles et une partie des triangles, brune pour les autres, ainsi qu'une partie du motif central.

-Surface glaçurée.

Estampille sur la face arrière de chaque pavé :

**FAIENCE DU PREDAUGE. LISIEUX
DEPOSE**

-La partie florale jaune ainsi que la bande d'encadrement forment une sur-épaisseur due à l'adjonction de barbotine blanche à couleur jaune, est la conséquence de l'application d'une glaçure plombifère.

La description de ces céramiques appellent quelques réflexions sur l'aspect artistique de la production, sur ses caractéristiques techniques et, par delà sur le lancement de l'opération et son aspect commercial.

Faïences ou terres glaçurées ?

Tout d'abord l'appellation "Faïence du Prédauge" surprend, mais elle s'inscrit dans une projection sur l'avenir (voir la lettre de M. Lepetit publiée le 13 novembre 1878). Les produits réalisés en 1879 s'apparentent à la poterie à glaçure plombifère, mais elles se démarquent par leurs formes des poteries domestiques classiques de la région de Lisieux.

Il semble que M. Lepetit ait employé un composé plumbeux, peut-être du minium (Pb_3O_4) plutôt qu'un oxyde d'étain (SnO_2) qui entrant dans la préparation des glaçures opaques, dont la faïence, n'aurait pas laissé transparaître la couleur de la pâte. Le problème réside dans la couleur des lettres et des brins de feuillages qui demeurent blancs alors que les glaçures plombifères prennent à la cuisson une couleur plus ou moins jaunâtre qui altère le blanc des décors barbotinés.

Si la glaçure est bien de nature plombifère, M. Lepetit rompu aux techniques du décor sur porcelaine, a su garder à ses décors et inscriptions les couleurs qu'il souhaitait.

Il n'en demeure pas moins que ses productions ne s'apparentent pas techniquement à la faïence.

Les formes et les décors

M. Lepetit n'était pas tourneur en poterie mais il est certainement le créateur de la forme des vases, des aiguières et des gabarits correspondants.

Ces formes se démarquent des productions traditionnelles, à usage domestique, du Pré-d'Auge et s'inscrivent dans le goût du temps. Même remarque pour les décors végétaux et floraux. Les lettres des inscriptions n'échappent pas non plus au goût de l'époque pour le "gothique".

La précision et une certaine sécheresse des profils résultent de l'emploi de "tournaissins" outils qui permettent d'affiner le profil des poteries.

Le matériel, les matières premières et la main-d'œuvre

Il faudrait pouvoir distinguer le matériel propre au nouvel atelier de celui mis nécessairement à disposition par M. Lepetit.

Outre la location du local, les sommes recueillies (nous aimerions en connaître le montant) ont permis d'acquérir un tour, instrument indispensable, et les matières premières nécessaires.

Elles ne sont pas détaillées, mais on devait trouver l'argile du Pré-d'Auge, le sable servant de dégraissant, l'argile blanche, elle aussi du Pré-d'Auge, utile à la réalisation des décors et inscriptions, enfin les colorants et les produits pour glaçurer. Ces derniers étaient peut-être fournis directement par M. Lepetit ainsi que le petit matériel tel que les "tournaissins".

Le type de combustible n'est pas indiqué, il s'agit plutôt de bois que de charbon de bois ou de houille, mais la question reste posée.

Le problème majeur reste le four.

Investissement financier trop lourd à supporter pour une fabrique naissante, c'est certainement le four à moufle utilisé par M. Lepetit pour fixer ses décors sur porcelaine qui dut servir pour les premières cuissons. Il ne semble pas que ce matériel ait été adapté, bien que

dans ce type de four on obtienne des températures de 950 à 1000° dites " *feux de couleur dure et d'or mat*" (biblio n° 1, T II, p 676) donc théoriquement suffisantes pour la cuisson des poteries.

Il en résulte, dans le cas présent, un mécuit des céramiques, préjudiciable à leur solidité comme l'examen des vases le démontre.

Enfin, question restée sans réponse : dans quelle mesure le tourneur M. Léger, fut-il rétribué pour participer aux essais ?

La commercialisation

Un effort réel de commercialisation fut-il entrepris ?

Deux formes de céramique ont été réalisées en plusieurs exemplaires, sinon en séries : le vase à fleurs "Souvenir de Trouville" figure 11, et l'aiguière figure 12.

Aucune publicité dans les journaux locaux, Le Lexovien et le Normand, n'a appuyé une quelconque commercialisation. Il semble qu'on en soit resté aux essais malgré les ambitions clairement annoncées.

Par contre, ce que l'on peut souligner c'est le caractère original de la publicité donné au lancement de cette entreprise.

A. Tissot et M. Lepetit se connaissaient certainement très bien et étaient étroitement associés à cette entreprise. La première pièce dédiée à Mme Tissot et la présence de leurs initiales sur l'estampille de la "Faïence du Prédauge" en témoignent.

Ainsi la publication dans le Lexovien des courriers de M. Lepetit assortis des commentaires de la rédaction du journal apparaissent comme un courrier-publicité.

Mais alors pourquoi au delà de cette succession d'articles cette absence de réelle publicité commerciale ?

Une raison essentielle s'embles-t-il : l'absence de moyens financiers.

Au delà d'une marque d'estime polie des édiles et de quelques personnes, il ne semble pas que des fonds suffisamment importants aient été réunis pour faire face à une entreprise d'envergure. La construction du four indispensable dans une telle entreprise n'a pu être réalisée.

Les initiateurs du projet en auraient-ils eu les moyens, est-il certain que l'entreprise aurait connu un réel développement..... ?

Rien n'est moins sûr. Il est souvent hasardeux de vouloir faire renaître ce qui n'est plus.

En conclusion il faut souligner aussi le caractère un peu angélique de la démarche de MM. Lepetit et Tissot qui transparait tout au long des articles de presse ainsi que dans la formulation de l'estampille de la fabrique : OLIM-NUNC.

L'entreprise n'apparaît que plus sympathique.

CL. LEMAITRE
Décembre 1996

SOURCES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CALVADOS :

Dénombrement de population : années 1872-1876-1881-1886. 6M873.
Patentes : années 1881 à 1886. P9616.

ARCHIVES MUNICIPALES DE ST-DESIR-DE-LISIEUX :

Non classées, mais consultables.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LISIEUX :

Le Lexovien : années 1878-1879-1880.
Le Normand : année 1879.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 -BRONGNIART A. : *Traité des arts céramiques ou des poteries considérées dans leur histoire, leur pratique et leur théorie.* Paris 1877 - 3ème édition.
- 2 -DEVILLE E. : *La céramique du Pays d'Auge.* Paris, Bruxelles, Van Oest, 1927.
- 3 -LAHAUSOIS C. : *Arts et techniques. La céramique.* Massin Editeur, Paris, 1995.
- 4 -LEFEVRE A. : *La céramique du Pré-d'Auge.* Les cahiers de Haute et Basse-Normandie, 1933-1936, 7 fascicules.
- 5 -LEMAITRE Cl. : *Techniques potières des ateliers du Pré-d'Auge au XIXe siècle.* Histoires et Traditions Populaires, Le Billot, Décembre 1992. n° 40.

Georges, le Dragon et la Gauloise

Au premier siècle de notre ère, en Cappadoce, région montagneuse et reculée (l'une n'exclut surtout pas l'autre) de l'ancienne Turquie, un dragon, de forte taille, terrorisait les populations.

Pour calmer ses fureurs redoutables qui semaient la mort et la ruine dans tout le pays, le Conseil des sages avait chargé son représentant (dont l'histoire n'a pas retenu le nom mais que nous appellerons "le Vieux Sage") d'établir un pacte avec le monstre. Moyennant la fourniture mensuelle d'une vierge authentique et tendre (1) (le dragon avait été intransigeant sur ces deux qualités), les villageois étaient épargnés de ses sanglantes expéditions. Le prix à payer était exorbitant pour ces braves gens qui aimaient leurs enfants comme personne...

Revenant un jour de sa sinistre livraison, "le Vieux Sage" convoque son conseil et s'exprime en ces termes graves:

"Ca ne peut plus durer... J'ai vu la bête. Ses exigences deviennent insupportables. Dès le mois prochain, il faudra lui livrer non pas une vierge, mais deux... Sinon le pacte sera rompu."

Silence pesant.

Le "Vieux Sage" reprend: "Les vierges se font rares. Si nous acceptons, nous mettons en péril l'avenir de notre belle race... Je connais un petit gars qui est engagé dans l'armée romaine, il s'appelle Georges et il est venu à bout de nombreux dragons et pas des moindres..."

Un sage lève la main: "Oui, mais, combien il nous prendra ?"

Ils étaient plus pauvres que Job.

(1) - Les vierges authentiques ne sont pas forcément tendres, et les vierges tendres pas forcément authentiques.

Le "Vieux Sage" : "C'est pas un gars d'argent, c'est un homme de devoir. Je suis sûr que je peux vous arranger le coup pour une bonne collation, un café arrosé et une gauloise."

Le soulagement et la joie se lisent alors sur les visages.

"Etes-vous d'accord ?"

A l'unanimité, le conseil donne son accord. Le "Vieux Sage" retrouve sur son répertoire l'adresse de Georges qui est alors caserné à Mazaca (les avis divergent) et lui fait porter, par le plus rapide de ses messagers, un pli exposant leur malheureuse situation et les conditions du marché. Georges répond par retour: "Je vous donne mon accord. Serai chez vous dès que possible."

Il obtient une permission exceptionnelle de trente-six heures (il était très bien vu par son chef de corps) et un mois plus tard il arrive très tôt au village. Le "Vieux Sage" l'accueille et le conduit illico en direction du repaire du monstre...

Le vaillant soldat s'engage dans la vallée du dragon, endroit effroyable entre tous où règne en permanence un brouillard à couper au sabre. Seuls s'aventurent dans ce marécage quelques reptiles sournois et des corbeaux égarés et tristes.

Le Romain tombe soudain en arrêt. Une odeur putride, insoutenable pour le commun des mortels, lui donne à penser qu'il touche au but. Il voit alors dans l'anfractuosité d'un éboulis de rochers, l'entrée de la caverne.

Georges avance de quelques pas. Il serre fermement sa petite lance (faite sur mesure par un de ses amis, saint Etienne, qui exploite, dans le Centre des Gaules, une bonne affaire d'armes et de cycles, promise par la suite à un bel avenir) et s'adresse au dragon. (Façon western).

"Je suis venu pour te défier ! Sors de ta caverne, si tu l'oses"

Le dragon (à l'intérieur, d'une voix des plus cavernueuses): "C'est toi, Jo le Romain, je savais que tu viendrais un jour, je connais ta réputation, mais tu ne me fais pas peur ! "

Il éclate alors d'un rire satanique qui aurait cloué sur place le plus brave guerrier et bondit alors hors de la caverne sur l'officier. Georges, intelligent comme pas deux et fort d'une expérience déjà bien affirmée, sait qu'il est très risqué voire suicidaire d'affronter ces monstres au corps à corps. Au moment précis où il voit la masse d'écaillés verdâtres, griffes et dents dehors, fondre sur lui, il l'esquive prestement sur la gauche... Vous me direz, pourquoi sur la gauche ? Le seul endroit vulnérable du dragon se trouve en effet au défaut de l'épaule gauche, une petite partie du corps où la structure de l'écaille est plus lâche et surtout bien moins épaisse. (Tous les spécialistes sont maintenant d'accord là-dessus). Et alors, il enfonce sa lance de toutes ses forces dans le corps de la bête. Le dragon, touché en plein cœur, répand des flots d'un liquide visqueux et noirâtre, pousse des hurlements de douleur qui résonnent dans toute la vallée et, après quelques convulsions, l'oeil révolté, la langue pendante et la griffe molle, rend son dernier soupir.

Georges retire sa bonne petite lance du corps inerte de la bête (un vieux mâle d'au moins six cents livres, un des plus beaux spécimens jamais répertoriés). Il essuie soigneusement son arme (le sang de ces sales bestioles est des plus corrosifs) et reprend la route du village. Une foule vient à sa rencontre précédée du "Vieux Sage" qui s'adresse au Romain en ce terme direct: "Alors ?"

Georges répond: "Je l'ai eu. Dieu soit loué."

Le "Vieux Sage" (se tournant vers la foule): "Il l'a eu. Dieu soit loué."

Les villageois en une clameur énorme: "Il l'a eu. Dieu soit loué."

Alors quelques jeunes gaillards (forts comme des Turcs) empoignent le héros et le portent en triomphe vers le village en liesse. Les gamins crient de joie, les quelques vierges épargnées chantent les vieux airs du folklore capadocien, accompagnées par l'harmonie municipale; le capitaine des pompiers pleure comme toujours dans son casque; le correspondant local de la "Tête de Turc" (hebdomadaire fort bien informé d'ailleurs) est venu dans les premiers, précédant le Conseiller Général, le Sénateur, le Député, et le Préfet qui arrive maintenant dans son char de fonction. Tous saluent et félicitent le héros 'au demeurant fort modeste... c'est ça la classe).

Après d'interminables discours vantant son action courageuse qui a ramené la paix dans la région, Georges, maintenant, fait honneur à un buffet campagnard dressé à la hâte par le traiteur local.

Après un café bien tassé, on lui sert un verre de vieux Cappadoce d'origine contrôlée (redoutable élixir dont la recette se transmet de génération en génération...), il voit s'avancer, dans un halo de fumée bleue, une jolie jeune femme, brune, roulée à souhait, qui s'approche et lui dit:

"On me nomme Goldo. Je viens du pays des Gaules. Je suis ta Gauloise promise..." (Et comme dit le proverbe: gauloise promise, gauloise due).

Le beau Romain, esprit vif et sang chaud, pensa et comprit l'heureux malentendu... Aussitôt, il se lève d'un bond (comme la romaine) attire la Gauloise contre ses lèvres et l'embrasse longuement sous les applaudissements de l'assistance survoltée.

Les quelques vierges épargnées n'y tiennent plus, elles changent complètement de répertoire et chantent, à pleine-voix, les chansons paillardes de Cappadoce. (Tout le monde ne le sait pas forcément, mais les chansons paillardes de Cappadoce passaient pour être à l'époque les plus osées de l'Asie Mineure, voire de l'Asie toute entière). La fête dure toute la nuit, une fête à laisser pantois le vieux Bacchus pourtant expert en la matière (2).

Mais les coqs commencent à chanter dans le petit matin (Ca se passe toujours de la même façon depuis la nuit des temps). Georges sait qu'il est temps de rejoindre son unité. Il part discrètement comme il est venu, satisfait du devoir accompli, suivi de la belle Goldo qui fredonne une jolie ballade gauloise "Une sea-beach, ça n'engage à rien..."

Là ne s'arrête pas l'histoire de Georges... et il passa beaucoup d'eau sous les ponts de Cappadoce avant qu'il ne devienne notre saint patron...(3)

(2) Le sérieux de l'article m'interdit de narrer toutes les truculentes péripéties de cette nuit mémorable.

(3) Saint-Georges-en-Auge

Pierre Frémont



Georges, le Dragon et la Gauloise

LE MESNIL-MAUGER

Formes anciennes : Sello de *Mansione Malgerii* ~1063/1066 RADN, Willelmus de *Maisnillio Malgerii* ~1082 AGC, *Mansio Malgerii* 1145 DTC, *Mesnil-Malger* 1148 DTC, *Maisnillum Maugeri* 1198 MR, *la paroisse du Mesnil-Maugier* 1312 CGB, *le Mesnil Mauge* 1753/1785 Cassini [lire *Maugé*], *le Mesnil Mauger* 1810 CN.

Étymologie : toponyme médiéval formé de l'ancien français *maisnil*, "domaine rural" [bas-latin *mansionile*, dérivé neutre en *-ile* du latin *mansio*, "résidence", lui-même un dérivé nominal du verbe *manere*, "demeurer"] + NB médiéval d'origine germanique *Mauger* [issu de la confusion de deux NP germaniques : *Amalgair*, combinaison des éléments *amal-*, "zélé, laborieux" + *-gair*, "lance" et *Madalgair*, combinaison de *madal-*, "conseil" + *-gair*], soit "le domaine rural de Mauger".

D.F.

CAPARMESNIL

Formes anciennes : *Capon Maisnil* 1198 MR, *Caparmenil* 1753/1785 Cassini, *Caparmesnil* 1810 CN, *Capomesnil* 1883 DTC [cette forme est la seule citée par Arcisse de Caumont, SMC III 488-489], *Caparmesnil* 1979 IGN.

Étymologie : toponyme médiéval de type archaïque [Déterminant + Déterminé], dont la formation pourrait être antérieure à celle du nom du Mesnil-Mauger. Nom formé de l'ancien français *maisnil*, "domaine rural" [bas-latin *mansionile*, dérivé neutre en *-ile* du latin *mansio*, "résidence", lui-même un dérivé nominal du verbe *manere*, "demeurer"], précédé d'un NP médiéval *Capon*, alternant avec son dérivé *Capart* [sobriquet issu de l'ancien normano-picard *capon*, "chapon", évoquant probablement la couardise ou le manque de virilité], soit "le domaine rural de Capon".

D.F.

CARROUGE

Formes anciennes : Jehan de *Carouges* 1411 SMC, *Carouge* 1753/1785 Cassini, *Château de Carrouge* 1810 CN, *Carouge* 1883 DTC. On note en outre au Mesnil-Mauger la présence d'une famille DE LA THILLAYE DE CÂROUGE en 1810 [CN].

Étymologie : toponyme d'origine médiéval précoce (à cause de l'absence d'article) ou gallo-romaine; cependant, en tant que nom de fief, il peut fort bien ne pas être local, mais représenter le résultat d'un ancien transfert. Quoi qu'il en soit, ce NL représente soit l'ancien français *carroge*, "carrefour; place publique, promenade", soit son étymon gallo-roman °QUADRUVIU < latin populaire °*quadruvium*, réfection du latin classique *quadrivium*, "carrefour" [formé de *quadri-*, forme combinatoire de *quattuor*, "quatre" + *via*, "voie" + suffixe nominal neutre *-ium*].

D.F.

LA MORANDERIE

Formes anciennes : *la Moranderie* 1753/1785 Cassini, *La Moranderie* 1810 CN, *Manoire de la Moranderie* 1979 IGN.

Étymologie : NL tardif en *-erie*, formé sur le NF MORAND [NB médiéval sans doute issu du participe présent du verbe *morer*, "demeurer; s'attarder, rester", sur le modèle de *Durand*, "endurant, qui dure"], soit "le domaine de MORAND". En 1810, la Morandière est encore partiellement la propriété de Nicolas Morand, du Mesnil-Mauger.

D.F.

L'affaire de Carrouges au Mesnil-Mauger

Un duel judiciaire au XIV^e siècle

Le 22 décembre 1386 (1), à Paris, place sainte Catherine, derrière le Temple, le roi Charles VI, accompagné de toute sa cour, assiste au duel judiciaire opposant Jean de Carrouges du Mesnil-Mauger (2) à Jacques Legris, clerc.

L'affaire avait, à l'époque, fait grand bruit et fut relaté par plusieurs chroniqueurs, en particulier Froissard et le Religieux de Saint-Denys en parlent longuement. Plus près de nous, en 1824, Louis Du Bois publia dans le tome I des "Archives de la Normandie" un article intitulé *Duel de Legris et Carrouges*.

Le "Calvados illustré" fait paraître dans son numéro de juillet 1913 un article concernant cette affaire, sous la plume de V. Le Fort, article qui sera repris par la revue "Le Pays d'Auge" en décembre 1967. EN 1963, Marthe Moricet, dans le n° 2 des "Cahiers des Annales de Normandie, Récits et contes" publie l'histoire du "*Duel de Legris et de Carrouges*" en y ajoutant quelques notes bibliographiques, historiques et chronologiques. Ce texte sera repris dans l'ouvrage "Veillées en Pays normand" textes recueillis par Patrice Bousset, Claude Tchou, éditeur.

1 - Les acteurs du drame

Jacques Legris, clerc, homme d'esprit, simple écuyer et possesseur des fiefs d'Aulnou le Faucon, de Saint Loys des champs, de Tanques, de Fontenay-sur-Orne et de Goulet, vivait à la cour de Pierre III, comte d'Alençon, dont il était gentilhomme et chambellan. Il était encore capitaine du château d'Exmes..

Jean de Carrouges, chevalier et chambellan du comte d'Alençon, possédait, vers 1380, au hameau nommé aujourd'hui Caparmesnil autrefois Capoménil ou Cateménil, un château avec donjon sur la rive gauche de la Vie. Il avait épousé en secondes noces, Marie de Thibouville. C'était dit-on, un homme dur et brutal, qui, depuis 1385, jalousait son ancien ami Legris et cherchait en vain à le supplanter.

Ce domaine appartenait encore à ses descendants au début du XV^e siècle: en 1411, Thomas et Jean de Carrouges sont cités parmi les hommes d'armes qui devaient garder la forteresse de Sainte-Barbe.(3)

2 - Les circonstances du drame

Alors qu'il rentrait d'Ecosse et d'Angleterre où il avait accompagné l'amiral Jean de Vienne et sur le point de faire un nouveau voyage, Jean de Carrouges conduisit sa jeune épouse à Capomesnil, dans la paroisse du Mesnil-mauger, où demeurait sa mère Nicole de Carrouges.

Quelque temps après, le jeudi 18 janvier, Nicole de Carrouges, accompagnée de ses gens, se rend devant le vicomte de Falaise, à Saint-Pierre-sur-Dives, pour régler des affaires litigieuses et laisse sa belle-fille Marie seule dans le château. Pendant cette absence, un homme, que Marie prend pour Legris, accompagné par un nommé Louvet, lui rend visite. Après avoir vainement tenté de séduire la jeune femme par des caresses et par l'argent, Legris la viole. Marie va dissimuler jusqu'au retour de son mari, l'horrible affront dont elle a été la victime.

Informé, Jean de Carrouges assemble sa famille et porte plainte auprès du comte d'Alençon. Ce dernier n'entend pas le seigneur de Carrouges, car le jour du drame il soupait avec Legris dans son château d'Alençon et il n'était pas possible que l'accusé put se rendre d'Alençon à Capomesnil et de Capomesnil à Alençon en cinq heures; en effet, la distance est de plus de vingt lieues (environ 80 km), et les chemins naturellement mauvais étaient d'autant plus affreux qu'on était en hiver. L'alibi parut bien établi aux yeux du comte d'Alençon qui, sur la demande de l'accusé, avait assemblé les prélats, les chevaliers et les conseillers qui composaient le tribunal destiné à juger provisoirement, dans l'intervalle des séances de l'Echiquier. Legris fut à l'unanimité trouvé innocent et renvoyé absous.

Carrouges en appelle alors au Parlement de Paris, qui par son arrêt du 15 septembre 1386, admet la plainte de Jean de Carrouges et ordonne un duel judiciaire, décision particulièrement surprenante car cette pratique était tombée en désuétude et interdite par une ordonnance royale de 1306.

Écoutons le chroniqueur (texte cité par Marthe Moricet)

"Louvet, qui accompagnait Legris, et une femme de Marie, prévenus d'avoir été présents au viol, furent appliqués à la question, mais ils ne firent aucune révélation qui pût éclaircir l'affaire. On prépara donc, dans la place Sainte Catherine, derrière le Temple, le lieu pour le combat auquel Legris eût pu légitimement se soustraire au bénéfice de cléricature. Il ne voulut point avoir recours à ce moyen qui eût élevé des soupçons contre sa bravoure dont il avait donné tant de preuves et contre son innocence qu'il espérait faire éclater.

Toute la cour, le roi Charles VI et une nombreuse affluence de spectateurs de Paris et même des provinces environnaient le champ clos. Pour que le combat put décentement avoir lieu, on fut obligé d'armer chevalier Legris qui n'était qu'écuyer. Il avait cinquante ans environ et tel était à peu près l'âge de Carrouges; d'ailleurs, armes égales et pareilles bravoure; ainsi le résultat paraissait indécis.

Le dame de Carrouges fut présente au combat. Elle était sur un char de deuil et couverte de vêtements noirs. Son mari s'approcha d'elle et lui dit:

"Dame, par votre information et sur votre querelle, je vais aventurer ma vie et combattre Jacques Legris; vous savez si ma cause est juste et loyale.

- Monseigneur, dit la dame, il est ainsi et vous combattrez tout sûrement, car la cause est bonne".

Carrouges embrassa son épouse, se signa, et quoiqu'il fût dans l'accès de la fièvre qui depuis quelque temps le tourmentait, il se disposa à combattre et entra au champ mortel.

On se battit d'abord à cheval avec un égal avantage; les deux champions s'avancèrent ensuite à pied, et s'attaquèrent avec beaucoup de vivacité. Legris porta à Carrouges un coup violent qui le blessa à la cuisse. L'affaire allait être bientôt décidée en faveur de l'accusé et l'on doit juger quelles étaient les transes qu'éprouvaient Marie, qui dans ce cas eût été condamnée au feu et dont le mari eût été attaché à la potence.

Après la blessure de Carrouges, le combat continua avec plus d'acharnement. L'infortuné Legris eut le malheur de faire une chute, et son adversaire en profita pour se précipiter sur lui. Ce fut en vain que Carrouges voulut lui faire avouer qu'il était coupable; il persista à protester hautement qu'il était innocent et à le jurer de la manière la plus formelle. Cependant, l'impitoyable Carrouges usant de toute la rigueur de sa victoire et du droit qu'elle lui donnait, lui enfonça son épée dans le corps. Telle fut la fin de ce combat, qui ne permit à personne de douter que Legris ne fût coupable parce qu'il était vaincu; logique puissante à une époque où la force faisait le droit, où les erreurs et les préjugés les plus déplorables constituaient la raison publique.

Le corps de Legris fut livré au bourreau qui le pendit suivant l'usage et l'abandonna à la voirie. Carrouges fut comblé de faveurs et devint chambellan du roi. Le Parlement, par arrêt du 9 février 1387, adjugea à Carrouges une somme de six mille livres sur les biens de Legris.

L'opinion publique était bien fixée sur cet événement. Quelques années s'étaient écoulées et la famille du vaincu avait, suivant l'usage, perdu à la fois, la fortune et l'honneur. C'est alors que le véritable auteur du viol de la Dame de Carrouges fut découvert. C'était un écuyer qui, sans doute avait quelque ressemblance avec Legris. Carrouges était alors en Afrique (4) et on ne le revit pas. Sa femme pénétrée de désespoir et déterminée à faire pénitence de la témérité de son accusation se fit religieuse; elle mourut dans les regrets et la douleur, inconsolable de la méprise dont elle était l'auteur.

Un vieux soldat, qui avait été couvert de blessures au champ d'honneur, en combattant pour sa patrie contre les Autrichiens, les Prussiens et les Russes, racontait vers 1835, dans notre arrondissement où il était né, à deux de ses fils qui servaient avec distinction en Afrique, le fait historique que nous venons de rapporter, pour calmer et redresser leur esprit turbulent qui s'était déjà manifesté dans plusieurs rixes."

Cette affaire de Carrouges présente plusieurs faits troublants. Tout d'abord la déclaration de Marie de Carrouges qui accueille chez elle un homme qu'elle ne connaît vraisemblablement pas, qui a du se faire passer pour Legris, un ami de son mari. Mais après la plainte, elle a très certainement vu le véritable Legris, et à moins qu'il ne s'agisse d'un véritable sosie, se rendre compte de sa méprise.

Jacques Legris bénéficiait d'un alibi de poids en la personne du comte d'Alençon avec lequel il avait dîné le soir du drame, et pourtant le Parlement de Paris n'en tient pas compte.

La sentence du Parlement décidant du duel judiciaire est surprenante puisque cette pratique était abandonnée depuis longtemps et même interdite par ordonnance royale.

Marthe Moricet (5) rapporte deux documents "Nous pouvons ajouter au dossier de l'affaire deux documents nouveaux. Le 30 juillet 1386, alors que le Parlement avait déjà, le 9 du même mois, délibéré sur le procès, le bailli de Caen envoyait en toute hâte, à Paris, un écuyer nommé Guillaume Bérengier "porter certaines lettres closes par devers nos seigneurs de Parlement et touchant la dame de Carrouges et Jacques Legris, et leur dire de bouche certaines autres choses lesquelles nous ne voulons pas escrire". Guillaume Bérengier, dans la quittance qu'il donne de la somme de cent sols, montant de ses frais de voyage, déclare avoir été porterr à Paris "certaines lettres closes de monsieur le bailly de Caen par devers nosseigneurs de Parlement touchant la Dame de Karouges et Jaquot Legris, et auxi pour dire à nos disseigneurs certaines autres choses secrettes que ledit monseigneur le bailly lui avaiit enchargiés.." (Bibl. Nat., Ms. Fr. 26021, n° 899 et 900)

Après le duel, Jean de Carrouges part en Terre sainte... Auparavant le chroniqueur nous l'avait dépeint dur et brutal, jaloux de Jacques Legris qu'il aurait bien voulu supplanter à la cour du Comte d'Alençon Pierre III...

Et si Jacques Legris avait été victime d'une machination ?

Notes

(1) - Selon Marthe Moricet, *Récits et Contes*, Cahier des Annales de Normandie, n° 2, 1963, le duel eut lieu le 29 décembre et non le 22.

(2) - Le Mesnil-Mauger, arrondissement Lisieux, canton de Mézidon

(3) - de Caumont A., *Statistique monumentale du Calvados*, arrondissement de Lisieux, p. 488.

A. de Caumont émet quelques doutes sur l'origine de Carouges "M. Louis Du Bois, dans son *Histoire de Lisieux*, a cherché à rendre ce lieu célèbre en l'indiquant comme le théâtre du viol de Marguerite de Thibouville, femme de Jean de Carouges, qui donna lieu à un duel judiciaire rapporté par les chroniqueurs sous la date de 1386. Mais au contraire, Froissard affirme que cette action se passa "... en un chastel sur les marches du Perche et d'Alençon; lequel chastel on nom, ce m'est avis, Argenteuil." Le château de Carouges, au Mesnil-Mauger, est en partie détruit. L'exploitation du domaine occupe seulement des bâtiments qui en dépendaient."

Il semble bien que Froissard se soit trompé, abusé par le l'homonymie du principal acteur avec le château de Carouges dans l'Orne.

(4) - D'après Marthe Moricet, *ibidem*, Jean de Carouges serait parti en Terre sainte et non en Afrique., "c'est en terre sainte, et non en Afrique que se rendit Carouges après le duel; et il ne mourut pas au cours de ce voyage, on le retrouve en France, en novembre 1390 et il vivait toujours en 1392".

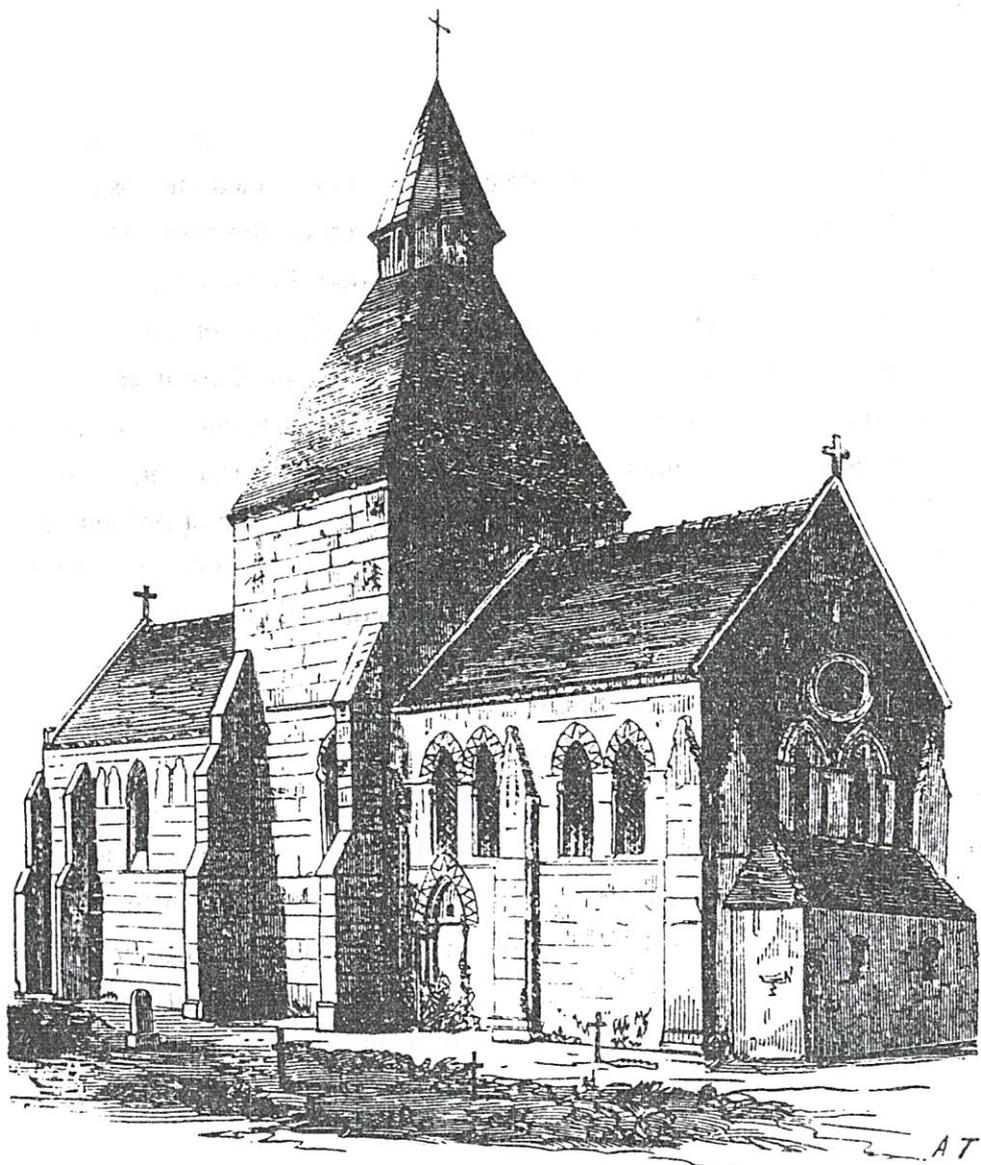
(5) - Marthe Moricet, *ibidem*.

**Texte figurant dans les notes de Vasseur, doyen de Mesnil Mauges, archives
Société historique de Lisieux**

An 1386

En ce temps y avait un gentil chevalier nommé messire Jean de Carrouges qui avait épousé une très belle et vaillante dame, lequel par aucun temps avoit été absent. Et quand il revint la dame en plorant dit a son mary qu'elle avoit esté prise à force et cognue charnellement par un écuyer nommé Jacques Le Gris. Lequel, quand il sceut qu'on le vouloit charger d'un tel cas fut bien desplaisant et souvent affermoit par serment que oncques le cas ne luy esté advenu. Toutefois Carrouges ne le creut point et le fit adjourner en la présence du roy en cas de gage de bataille, et comparut et fut jetté le gage, et cette matière renvoyée à la Cour du Parlement. Et le tout veu et considéré fut dit qu'il y escheoit gage, et fut adjugé le gage et ordonné que la dame seroit détenue prisonniere. Et feroit serment que ce qu'elle imposait à Jacques Le Gris estoit vray et aussi et jura et afferma et le dit Jacques aussy pareillement le contraire. Si furent les parties mises au champ et les cris faits en la forme et matière accoutumée. Et disoit on que messire Jean de Carrouges avoit fièvres et que à ceste heure le prirent. Si combattirent les dits champions bien et asprement l'un contre l'autre. Et finalement Jacques Le Gris cheut et lors Carrouges monta sur luy, l'espée traite en luy requérant qu'il luy dist la vérité. Et il respondit que sur Dieu et le péril de la damnation de son âme, il n'avoit oncques commis le cas dont on le chargeoit. Et pourtant Carrouges qui croyoit sa femme luy bouta l'épée au corps et le fit mourir qui fut grande pitié. Car depuis on sceut véritablement qu'il n'avoit oncques commis le cas et que un autre l'avoit fait lequel mourut de maladie en son lict, et en l'article e la mort il confessa devant gens ce qu'il avait fait.

(Voir Juvenal des Ursins - édition le Panthéon littéraire parch. 8 col. 1)



Pepin del.

VUE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE D'OUVILLE.

L'église d'Ouille-la-Bien-Tournée

Le 5 novembre 1857, Charles Vasseur, historien, collaborateur d'Arcisse de Caumont, visitait l'église d'Ouille-la-Bien-Tournée. Les archives de la Société historique de Lisieux possèdent les notes, bien souvent inédites, que cet érudit lexovien a établies sur les communes de l'arrondissement de Lisieux, et en particulier celles concernant l'église d'Ouille-la-Bien-Tournée.

L'église d'Ouille-la-Bien-Tournée est un édifice remarquable, construit tout entier en pierre de taille. Suivant M. de Caumont, (Bulletin, inspection des monuments historiques Tome X, p. 188), le choeur est plus ancien que la nef et date vraisemblablement de la première moitié du XIII^e siècle. Il se compose de deux travées garnies d'énormes contreforts qui se terminent par une pyramide à double chaperon, garnie d'imbrications. De charmantes petites fenêtres accouplées deux à deux et symétriquement disposées dans chaque travée, répandent une lumière convenable à l'intérieur. Leurs archivoltes ogivales à moulures toriques cordiformes sont garnies, au moins du côté du midi, sur leur plat, de zig-zags et sont portées par des colonnettes. Celles du milieu, communes, possèdent des chapiteaux ornés de feuilles assez plates et de crossettes. Les tailloirs sont garnis d'un rang de perles, et leur prolongation forme un cordon sur le plat des murs entre les contreforts; un autre cordon torique leur sert d'appui à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le pourtour des fenêtres, à l'intérieur, est orné aussi mais sans colonnette, le tore de l'ogive se prolongeant jusqu'en bas. Au deux fenêtres ou plutôt aux deux réunions de fenêtres les plus voisines du sanctuaire, la gorge qui accompagne le tore est ornée d'un chapelet de petits fleurons que l'on retrouve aussi autour de l'oculus à huit lobes qui est percé dans le chevet au-dessus de deux lancettes semblables à celles des murs latéraux.

Le chevet, qui est droit, est soutenu par des contreforts très puissants renforcés encore à leur base. Ils paraissent dater de l'époque primitive et ont été impuissants à arrêter l'écrasement qui s'est manifesté dans la construction, sans doute par défaut de fondations suffisantes et qui, comme on le voit, paraît avoir été pressenti par l'architecte. La base est obstruée par une sacristie moderne. Le gable surmonté d'une croix est éclairé, dans les combles, par une petite ouverture carrée. Les cordons qui

rompent la monotonie des murs latéraux règnent aussi sur celui du chevet. Une riche corniche termine le mur du midi: elle se compose d'une série de feuillages, plats, profondément déchiquetés, figurant assez des feuilles d'acanthé. Des modillons à têtes grimaçantes où l'on reconnaît des lapins ou lièvres, à leurs longues oreilles, des chiens et des hommes font saillis à espaces réguliers.

Les voûtes sont en pierre, avec arceaux, arcs-doubleaux et formerets toriques cordiformes. Les retombées sont reçues par de grêles et élégantes colonnettes demi-engagées, dont les chapiteaux à crossettes sont parfaitement traités, cinq au centre et trois à chacun des angles.

Il ne faut pas oublier la belle porte qui communiquait autrefois avec le chœur, au bas de la seconde travée. Le bandeau de cette porte est couvert d'étoiles et porte, au centre, un écusson sans armoiries vraisemblablement sculpté après coup. Une charmante garniture de feuilles entablées garnissent les angles formés par les zigzags de l'archivolte extérieure. L'archivolte intérieure est garnie de moulures toriques seulement au milieu desquelles court un chapelet de fleurons également espacés. Quatre colonnettes à chapiteaux variés et à tailloirs peu saillants et ornés, portent cette double voussure. La cymaise, qui forme larmier, est ornée de trois têtes humaines, une au sommet et les deux autres aux extrémités.

La tour aussi large que la nef est construite aussi avec un grand soin et placée de manière à former au chœur une troisième travée; elle est à peu près carrée.

Du côté de l'Épître sont deux contreforts; du côté opposé un seul semblable à ceux du chœur, l'autre est remplacé par une tourelle carrée à la base, prenant ensuite la forme hexagonale, qui contient l'escalier. Le rez-de-chaussée est éclairé par des fenêtres moins ornées que celles du chœur, mais affectant la même position: elles sont ogivales et seulement taillées en biseau sur l'angle.

L'étage supérieur, au-dessus des combles, est obscur. Il se termine par une pyramide en charpente obtuse, recouverte d'essentes, ayant pour amortissement un petit campanule octogone aussi essenté qui peut remonter au XV^e siècle. A l'intérieur la voûte de pierre a été refaite au XV^e siècle; les nervures en sont prismatiques. Les lancettes plus obtuses que celles du chœur sont ornées de colonnettes à chapiteaux écrasés, avec perles aux tailloirs.

Les retombées des voûtes portent aux angles sur une seule colonnette qui, elle,

date de la construction primitive.

Les arcades qui communiquent avec le chœur et la nef sont identiques. Elles sont composées de trois voussures en retrait, l'une sur l'autre, à moulures toriques. Seulement du côté du chœur, le plat de la dernière voussure est garni de deux rangs de zigzags, ou chevrons brisés par un gros tore. De beaux chapiteaux à tailloirs carrés surmontent les colonnettes.

La nef n'est point voûtée en pierre comme le reste de l'édifice; elle est couverte d'une voûte en bois informe et sans style.

Les deux murs latéraux sont soutenus chacun par deux contreforts entre lesquels court un cordon torique sur lequel s'appuient les fenêtres.

Du côté de l'Evangile, les fenêtres sont régulièrement ouvertes; deux lancettes accouplées, dans chacune des deux travées à l'extérieur, les angles sont simplement épanchés et ornés de colonnettes dont les chapiteaux ne sont point sculptés. A l'intérieur, les futs des colonnettes ont été arrachés, les chapiteaux sont peu ornés, tous semblables et sans grâce.

Le côté de l'Épître n'est point percé régulièrement comme son correspondant; la travée inférieure, seule, a des fenêtres semblables; dans l'autre travée, la symétrie est rompue, parce que là, s'ouvrait autrefois une large porte maintenant bouchée mais dont on voit encore, à l'extérieur, la trace ogivale. Elle devait dater, comme le reste de la construction, du XIII^e siècle. Au-dessus, on avait pratiqué, en guise d'ornement, une arcature aveugle, composée de six trilobes portés par de petits et délicats chapiteaux au tailloir garni de perles, ayant environ trois pieds de hauteur, qui monte jusque sous la corniche. Cette charmante ornementation occupait toute la travée, sauf l'espace à une petite fenêtre assez étroite, ouverte dans l'angle, sans doute pour éclairer un petit autel latéral et qui est construite d'après le même système. Maintenant cette arcature se trouve effondrée par une assez grande fenêtre aussi en forme de lancette, évidemment postérieure au reste de la construction puisqu'elle en interrompt l'ordonnance primitive mais qui, cependant, en a copié exactement tous les caractères et l'ornementation de manière à embarrasser l'archéologue.

Le portail ouvert dans le mur de l'extrémité de la nef, butée par deux épais contreforts, avec une forte retraite, est surmonté d'un gable avec croix antéfixe. La porte est moderne.

Au-dessus sont ouvertes trois belles lancettes, celle du centre un peu plus élevée, dont les angles sont taillés en biseau pour toute ornementation.

Une litre funèbre dont on voit encore des traces entourait extérieurement l'église.

Deux petites piscines percées dans le mur de la nef, près des autels latéraux; niches ogivales très aigües du XIII^e siècle, et, dans le choeur une pierre tumulaire, du XVII^e siècle, gravée au trait à demi effacée, complètent l'inventaire des accessoires sur lesquels l'attention peut se fixer. On peut encore lire sur la pierre:

JACQUES.....SIEUR DV
LIEU LEQUEL AAGE DE
CINQUANTE : J ... VAT ...
ANS MOVR. T LAN MIL SIX
CENS.....

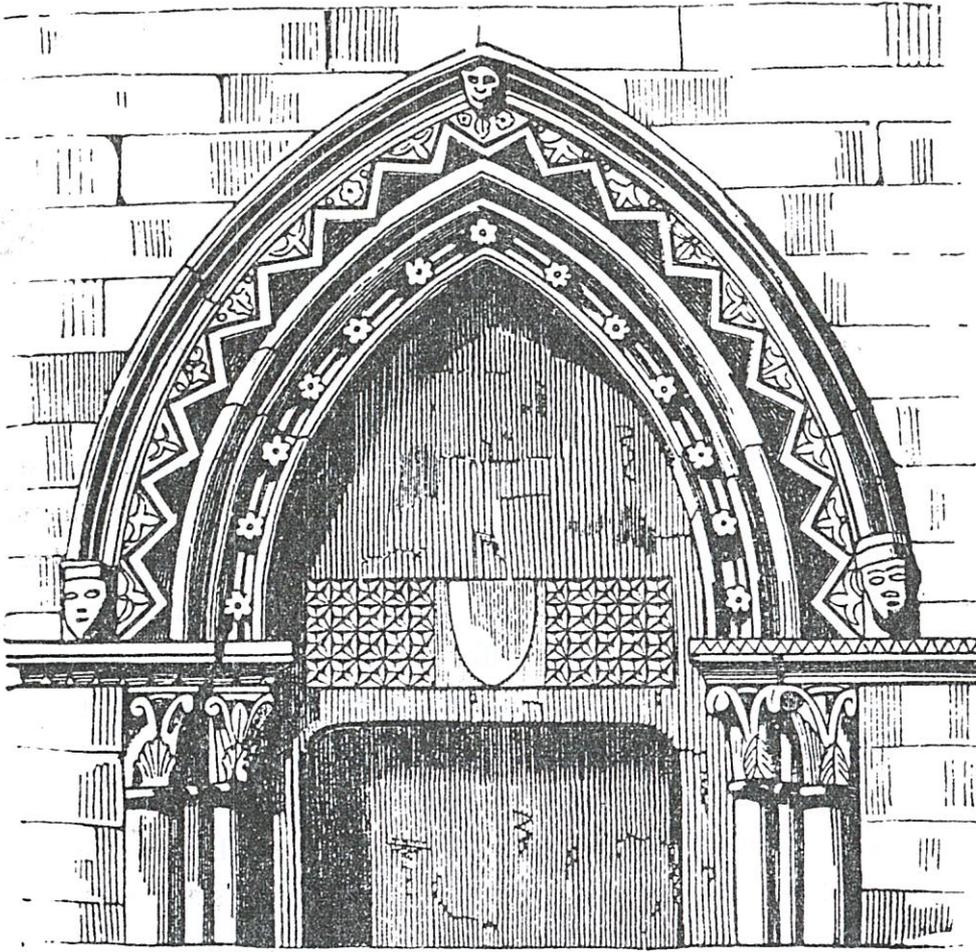
On a employé à confectionner le confessionnal des panneaux de chêne de la Renaissance sur lesquels sont des rinceaux de haut relief avec des masques au centre, d'une exécution soignée.

La cloche est gothique et porte une longue inscription mais qu'il est difficile de lire à cause de sa position et aussi parce que certaines parties se trouvent effacées par une cause quelconque. Elle a 71 C. de diamètre.

C'est sans doute par antiphrase que cette paroisse porte le nom de bien-tournée car l'église n'est point orientée. La porte est au nord et l'autel tourné vers le midi, contrairement à l'usage général et presque sans exception, au Moyen-Age, surtout au XIII^e siècle.

Charles VASSEUR

5 novembre 1857



Bouet del.

PORTE DU CHŒUR, AUJOURD'HUI BOUCHEE.

Il ne faut pas oublier la belle porte qui communiquait autrefois avec le chœur, au bas de la seconde travée.

Le bandeau de cette porte est couvert d'étoiles et porte, au centre, un écusson sans armoiries vraisemblablement sculpté après coup.

Une chamante garniture de feuilles entablées garnissent les angles formés par les zigzags de l'archivolte extérieure. L'archivolte intérieure est garnie de moulures toriques seulement, au milieu desquelles court un chapelet de fleurons espacés.

Quatre colonnettes à chapiteaux variés et à tailloirs peu saillants et ornés, portent cette double voussure. La cymaise, qui forme larmier, est ornée de trois têtes humaines, une au sommet et les deux autres aux extrémités.

Découverte d'une statue polychrome du XIII^e siècle dans l'église d'Ouille-la-Bien-Tournée

C'est de la fin du XIII^e siècle qu'il convient de dater ce monument offert au Louvres. L'architecte Ruprich Robert en exécutant des travaux de restauration à l'église trouva, enterrée sous un autel du XVII^e siècle, une Vierge en bois polychrome dont les siècles et l'humidité n'avaient laissé subsister que quelques débris: l'enfant □□□sque tout entier et toute la partie inférieure du corps de la mère n'étaient plus amas informe de poussière: le buste et la tête de la Madone avaient été suffisamment préservés pour qu'on pût y reconnaître une oeuvre délicate et charmante de la fin du XIII^e siècle. Si un peu de subtilité, de maniériste et de préciosité commence à se mêler à l'élégance native de l'école française. Mais ce qui rend ce fragment d'un prix inestimable, c'est que le bois a conservé intacte sa polychromie primitive et l'on peut, sur ce document, vérifier une fois de plus l'application du procédé qui ne variera guère jusqu'à la renaissance. L'âme du bois est recouverte par endroit et principalement dans les draperies, d'une toile fixée à l'aide de la colle de fromage: une mince couche de plâtre fin sert de support à la couleur. Et cette couleur avec le rose décoloré des joues et des lèvres, le bleu tendre et pâli des yeux anime comme d'un frisson léger de vie la figure de la Madone doucement inclinée vers l'enfant. Quelques morceaux des doigts tombés hélas pendant le transport ont conservé le vernis spécial dont Cennius Cennini donne la formule: un banc d'oeuf bien battu jusqu'à ce qu'il fournisse de l'écume épaisse qu'on doit laisser égoutter toute une nuit..... soigneusement et appliquer avec un pinceau de blaireau -"principalement pour les visages, les mains: les travaux paraîtront vernis et n'en seront que plus solides". La difficulté angoissante pour nous est maintenant de préserver de l'anéantissement complet la Vierge d'Ouille, de retenir la parcelle encore vivante, sous ses blessures, de l'âme évanouie.

André Michel "Gazette des Beaux-Arts" 1er avril 1903

La statue découverte, au début de ce siècle, sous un autel de l'église d'Ouille-la-Bien-Tournée est actuellement exposée au musée du Louvres.

La Garde nationale de Montvienne

à l'époque révolutionnaire

Liste des citoyens de 16 à 60 ans

20 prairial an 4

Cette liste des habitants de Montvienne faisant partie de la Garde-nationale à l'époque révolutionnaire présente l'intérêt de nous indiquer quelles étaient les principales activités économiques de ces habitants ainsi que leurs patronymes.

Jean Fromage	propriétaire	58 ans	célibataire
Pierre Renault	propriétaire	57 ans	marié - 4 enfants
Pierre Dupont fils Jean	propriétaire	50 ans	marié
Jacques Fromage	propriétaire	45 ans	marié - 7 enfants
Louis César Delauney	propriétaire	34 ans	célibataire.
Louis César Lebourlier	cordonnier	28 ans	marié - 1 enfant
Jacques Herfort	couvreur	31 ans	marié - 4 enfants
Etienne Bourgogne	couvreur	32 ans	marié - 2 enfants
Jean Fortin fils Charles	charpentier	45 ans	marié - 2 enfants
Michel Peulvey	fermier	40 ans	marié - 2 enfants
François Roucel	charpentier	33 ans	marié
Jacques Mesley	journalier	35 ans	célibataire
Pierre Mesley	journalier	39 ans	célibataire
Jean Renault	tisserand	59 ans	célibataire
Jacques Jean fils Pierre	propriétaire	33 ans	marié - 2 enfants
Pierre Duchesne fils Jacques	journalier	50 ans	marié - 1 enfant
Eustache Leboucher	journalier	52 ans	marié - 2 enfants
Robert Dupont	propriétaire	47 ans	marié - 7 enfants
Etienne Vallée	journalier	43 ans	marié - 3 enfants
Jacques Dudonéz	propriétaire	44 ans	marié
Michel Lefourlier	épicié	32 ans	marié - 1 enfant
Philbert Lecoq	ménusier	50 ans	marié - 2 enfants
Jean Leboucher fils Robert	bouilleur	45 ans	marié - 4 enfants
Jacques Duchesne	journalier	50 ans	marié - 3 enfants
Jean Duchesne	journalier	53 ans	marié - 7 enfants
Jean-Paul Fromage	bouilleur	34 ans	marié - 4 enfants
François Leboucher fils Elie	tisserand	37 ans	marié - 5 enfants
François Leboucher fils Franc	fermier	45 ans	marié - 3 enfants
Jean Deraine	tisserand	44 ans	marié - 7 enfants
Jean Dudonéz fils Henry	propriétaire	45 ans	marié - 3 enfants
Pierre Louis Dudonéz	propriétaire	46 ans	marié - 2 enfants
Jean Dupont fils Jean	bouilleur	48 ans	marié - 5 enfants
Louis Lemonnier	cordonnier	42 ans	marié - 3 enfants
Pierre Vallée	journalier	40 ans	marié - 1 enfant
Pierre Bourgogne	tailleur	40 ans	marié - 1 enfant

Pierre Jouanne	charpentier	36 ans	marié - 2 enfants
Roland Leboucher	tisserand	45 ans	marié - 4 enfants
Louis Boulaie	tisserand	30 ans	marié - 2 enfants
Jacques Rohais	propriétaire	24 ans	marié
Pierre Leboucher	propriétaire	40 ans	marié - 1 enfant
Jean Jardin fils Jacques	journalier	41 ans	célibataire
Louis Dupont	charpentier	45 ans	marié - 5 enfants
Jean Levillain	boucher	31 ans	veuf - 2 enfants
Nicolas Duchesne	rouettier	40 ans	célibataire
Pierre Dupont fils Pierre	journalier	48 ans	marié - 2 enfants
Jean Labbé fils Jean	journalier	45 ans	marié - 2 enfants
Jacques Dupont fils François	propriétaire	36 ans	marié - 2 enfants
François Juquin	tisserand	48 ans	marié - 2 enfants
Pierre Lemonnier	boucher	55 ans	marié
Joseph Derainne	tisserand	55 ans	marié - 4 enfants
Jean Leharanger	linotier	50 ans	marié - 2 enfants
Jacques Roger	propriétaire	50 ans	marié - 4 enfants
Baptiste Berteau	menuisier	36 ans	marié - 2 enfants
Thomas Jean	tisserand	30 ans	marié - 2 enfants
Louis Ledanois	horloger	46 ans	célibataire
Charles Le Gendre	fermier	34 ans	marié - 1 enfant
Gabriel Renault	tisserand	49 ans	marié - 6 enfants
André Leboucher	tisserand	35 ans	marié - 3 enfants
Jacques Jardin fils Jacques	propriétaire	59 ans	marié - 2 enfants
Philippe Manson	propriétaire	59 ans	marié - 4 enfants
Auguste Jeanne	journalier	58 ans	marié - 3 enfants
Louis Lerat	fermier	48 ans	marié
Jean Meslay fils Jean	journalier	50 ans	veuf - 1 enfant
Thomas Peulvey	journalier	46 ans	célibataire
Jacques Jean fils Nicolas	fermier	36 ans	marié - 1 enfant
Louis Cosme	menuisier	24 ans	marié - 1 enfant
François Bourgogne	journalier	44 ans	marié - 1 enfant
Jean Vautier	tisserand	20 ans	célibataire
Jacques Manoury	domestique	29 ans	célibataire
Baptiste Derainne	tisserand	20 ans	célibataire
Joseph Derainne	domestique	17 ans	célibataire
Jean Joseph Derainne	tisserand	20 ans	célibataire
Jean Jacques Derainne	tisserand	18 ans	célibataire
Jean Trinité	journalier	19 ans	célibataire
Pierre Trinité	journalier	18 ans	célibataire
Pierre Dupont fils Robert	cultivateur	17 ans	célibataire
Jean Jacques Renault	tisserand	18 ans	marié
Jacques Lecoq	journalier	18 ans	célibataire
François Renault	tisserand	17 ans	marié
Etienne Duchesne	journalier	18 ans	célibataire
Auguste Jeanne	domestique	18 ans	célibataire
Jean Leharanger	linotier	18 ans	célibataire
Pierre Boucau	domestique	20 ans	célibataire
Nicolas Fongie	journalier	49 ans	marié - 3 enfants
Pierre Levasseur	charpentier	49 ans	marié - 2 enfants
François Lemonnier	propriétaire	58 ans	marié - 5 enfants

Remarques

1 - La famille

Curieusement, on trouve peu de familles nombreuses: trois familles ont 7 enfants, une 6, et la moyenne se situe autour de 3 enfants.

On relève 9 célibataires de plus de 34 ans.

Les tranches d'âge:

de 16 à 20 ans:	15
de 21 à 30 ans:	6
de 31 à 40 ans:	22
de 41 à 50 ans:	32
de 51 à 60 ans:	11

total: 86

Les professions:

20 familles (17 propriétaires et 3 fermiers) exploitent une ferme alors que 20 journaliers, payés "à tâche" ou à "la journée" les aident dans l'exploitation des terres de Montviette (sans La Gravelle qui ne sera réunie à Montviette qu'en 1833). On trouve aussi un "cultivateur" qui ne doit pas posséder de ferme, mais une charrue et des chevaux; et louer ses services à ceux qui ne disposent pas de ce matériel.

La paroisse compte presque autant d'artisans que de personnes vivant de la terre. On trouve en majorité des tisserands (17), puis des charpentiers (5), des couvreurs (2), des menuisiers (3) mais aussi 1 tailleur, 1 horloger, 1 rouettier (fabricant de rouet), 1 cordonnier, 3 bouilleurs employés à la distillation du cidre pour obtenir de l'eau-de-vie, 2 linotiers (le père et le fils) vendeurs de lin pour alimenter les métiers à tisser, 2 bouchers et 1 épicier.

4 hommes, enfin, sont qualifiés de "domestique".

Christiane DORLEANS



Monsieur Jean COSSERON, taupier, vers 1970

Le taupier

Dès l'aube, on voit le taupier porter ses pièges et la houe qu'il utilise pour les poser. Une prospection complète de l'herbage prélude à l'harassant travail. Lorsqu'il aperçoit une "coulée" c'est-à-dire une tranchée faite par une taupe, il installe ses engins et continue la visite, les laissant trois jours sur place.

Les dégâts causés par une taupe sont considérables. L'animal creuse pour trouver sa nourriture (en particulier des vers) et évacue la terre des galeries en surface. ce sont ces monticules dépourvus de végétation qui les trahissent. Dans les labours, les taupes s'infiltrant aussi détruisant, par exemple, les betteraves sur leur passage.

Une taupe forme deux amas de terre par heure. Dans un champ de cinq hectares, on dénombre, tous les ans, généralement vingt-cinq animaux qui viennent des routes, des chemins, des haies et des fossés.

Le percement des galeries s'opère dès le lever du jour jusqu'à la tombée de la nuit, ceci en moyenne douze heures, du début octobre à la fin juin.

La prolifération des taupes est catastrophique. A partir du 15 mars, la femelle produit trois portées de quatre à cinq petits, espacées de deux mois. Une jeune étant capable de perpétuer le cycle trois mois après sa naissance, on s'explique l'abondance de ces insectivores.

La capture demande beaucoup de préparation. Un piège est tendu à l'extrémité de chaque tunnel. Après avoir pris sa nourriture, la taupe retourne à son gîte, mais, étant aveugle, elle ne voit pas le piège qui se referme sur elle. Le plus souvent, les griffes du piège se ressèrent sur le milieu du corps ne détériorant pas la peau utilisée en pelleterie.

Pour les clos plantés de pommiers, il convient de surveiller les pieds des arbres car les taupes s'y réfugient et y confectionnent leur nid. Quand le taupier découvre un repaire, il le met à nu à l'aide de sa houe et dispose ses pièges à l'entrée des galeries correspondantes? Trois jours après, il les enlève, dégage la dépouille, la glisse dans son sac et continue sa tournée: la récolte quotidienne est d'environ quarante taupes.

De retour à la maison, le taupier dépouille ses prises: percées de quatre pointes, les peaux, d'une grandeur similaire à une carte postale, sont étirées sur une planche. Elles restent ainsi deux semaines à sécher. Ensuite elles sont déclouées, stockées dans des cartons et expédiées chez un fourreur.

Le taupier parcourt, tous les ans, trois mille cinq cents hectares et capture quatre mille taupes.

Propos recueillis auprès de M. Jean COSSERON

par J. C. MARAIS vers 1972

Le fraudeux

Le fraudeux est le descendant des faux-sauniers de l'ancien régime. Son industrie a pour base, non plus le sel, mais l'eau-de-vie. Cette liqueur, complément obligatoire du café, est d'un fréquent usage chez nous (un médisant a été jusqu'à prétendre qu'elle était au Normand ce que le manteau est à l'Espagnol).

Mais si le propriétaire récoltant qui *fait bouillir* peut s'en procurer à bon compte, l'acheteur doit payer à la régie et à l'octroi des droits très élevés, qui majorent singulièrement le prix de la distillation. Le paysan ne voit là qu'une vexation, un attentat à la liberté, un vol... Il se révolte à l'idée d'abandonner au fisc ses chers écus: il est naturellement porté à violer la loi, à frauder.

Dans les régions où le cidre ou bien le poiré sont très alcooliques, le paysan distille une grande partie de sa récolte: le produit de la vente de l'eau-de-vie suffit à payer le fermage. Or on estime que les neuf dixièmes sont livrés clandestinement à la consommation.

C'est le bouilleux qui souvent se charge de cette besogne;

Qui dit bouilleux

Dit fraudeux

assure un proverbe, mais tous les bouilleux n'ont pas un tempérament de contrebandier. Moyennant honnête rétribution, un professionnel, aussi discret que peu timoré, se fait l'intermédiaire des producteurs et des consommateurs.

Le fraudeux sans doute n'a pas contracté d'alliance avec Satan, mais il faut bien qu'il ait le Diable au corps. Le métier nécessite de l'ingéniosité, de l'audace, du sang-froid et une vocation vraiment irrésistible...

Les fraudeux ont tout un attirail compliqué et perfectionné: voitures à double fond, bidons plats, barils longs et peu hauts, bûches creuses etc... mais c'est, là, l'enfance de l'art: le professionnel habile dépense pour frauder la régie d'un seul litre d'eau-de-vie, plus de génie qu'il n'en faut, suivant le mot de Figaro, pour gouverner tout un royaume...

Voyez ce foudre en tôle que traîne au petit pas un cheval étique; de grandes lettres peintes en blanc sur fond noir proclament que les vidanges X... sont absolument inodores - plus exactement elles n'exhalent pas d'odeur sui generis: le tonneau est plein d'eau-de-vie.

Regardez cette femme, à la poitrine opulente, qui passe gaillardement devant l'octroi sans attirer l'attention des gabelous. Son corsage recèle deux fioles en zinc, de forme inédite, contenant de l'eau-de-vie.

Ceci est impressionnant: un enterrement passe, la douleur des parents est vraiment navrante, les employés d'octroi se découvrent respectueusement. Le mort devait être un colosse et le cercueil paraît lourd, car les porteurs se relaient fréquemment. La bière est en zinc pourtant; il est vrai qu'elle est pleine d'eau-de-vie!...

Mais ces coups d'audace réussissent une fois ou deux; bientôt le truc est signalé, et alors maréchaussée et gabelous d'ouvrir l'oeil, alléchés par la prime !...

A moins qu'une dénonciation déplace les atouts, la fraude de nuit est plus sûre. Le fraudeur met tout simplement le baril dans sa voiture et se rend chez l'acheteur en évitant toutefois les routes trop fréquentées. Un peu de mise en scène de bon goût est parfois prudente. Les fûts sont rangés sur les banquettes d'un omnibus et recouverts d'amples couvertures; au dehors, des phares puissants jettent une lumière aveuglante. Le conducteur a bon air: on le prendrait pour un honnête cocher de château qui rentre tardivement avec des voyageurs endormis.

Outre l'ingéniosité et l'audace dont ils font preuve, le fraudeur doit avoir beaucoup de perspicacité, une connaissance parfaite des routes et chemins de la région où il opère, et même, si possible, *des tuyaux* sur les tournées de ces messieurs les gendarmes et rats de cave.

Chaque nuit, avant de se mettre en campagne, il consulte son baromètre de renseignements. Un peu de chance aidant, il peut prétendre arriver sans encombre. Si tout va bien, il fait sans fatigue une journée de député et même de ministre...

Mais "quand l'malheu est sus les poules, l'guiabl' n'les fait point ponne" dit un proverbe bas-normand. Si le fraudeux a la guigne, il peut rencontrer les représentants de la loi qui, méfiants, le somment de s'arrêter; il s'en garde bien, il a toujours un très bon cheval dressé parfois à prendre le galop au seul cri de "les gendarmes !" et c'est le moment de filer aux grandes allures. Si la fuite avec armes et bagages est impossible, le fraudeux n'hésite pas à jeter du lest sous forme de barils. S'il sent les poursuivants à ses talons, il abandonne tout pour ne songer qu'à soi. Pendant qu'un agent de l'autorité gardera l'attelage, l'autre aura beau courir après le fuyard.

Dans ce cas, la moitié du produit de la saisie est acquise à ceux qui ont fait la prise. Cette prime est augmentée de la moitié de l'amende en cas d'arrestation du délinquant. Celui-ci a donc tout intérêt à échapper aux pandores et gabelous.

L'appât d'une si belle récompense stimule leur zèle. Le véhicule n'a pas de plaque naturellement et le cheval est un complice muet: mais on enquête partout pour savoir à qui sont, où d'où viennent la voiture et l'animal, autant d'indices qui permettraient de connaître et de trouver le fraudeux. Si aucun résultat ne couronne les recherches des représentants de la loi, ces messieurs tiennent invariablement ce raisonnement: le cheval a bonne mémoire; si on lui rend la liberté, il gagnera probablement son pays et son écurie ! alors !... Et ce truc réussit souvent. L'innocent animal - Dieu lui pardonne - grâce à cette supercherie, dénonciateur inconscient, dénoncera son maître.

Et alors ce sera la saisie de l'attelage et de la marchandise, sans préjudice d'une très forte amende qui varie avec la situation de fortune et les antécédents du fraudeux.

Pour ne point décourager toutefois les intrépides qui se sentiraient du goût pour cette profession, je me hâte d'ajouter que c'est un petit nombre qui se laisse prendre.

N.

LES VACHES FOLLES DU SIRE DE GOUBERVILLE

Le mystère est enfin éclairci, et l'origine de la très médiatique épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine qui sévit Outre-Manche éclate au grand jour : le coupable n'est autre que le joyeux Sire de Gouberville, qui avoue d'ailleurs son forfait sans la moindre vergogne dans son célèbre journal :

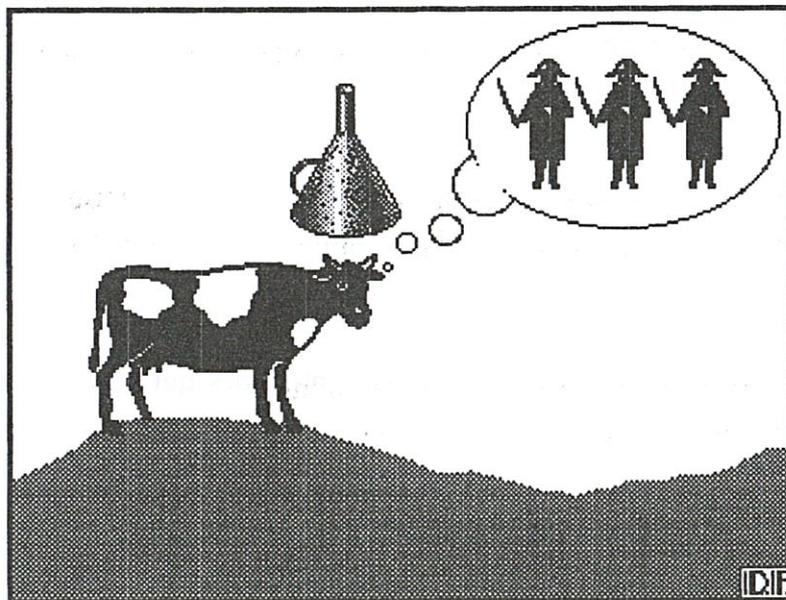
"Le dymenche XVI^e, après la messe et disner, nous allasmes au Boys, Symonet et Arnould, Gilles Berger, Pittel, Denys et Pierres Le Marchant frères, Jacquet Feullye, Nicollas Drouet et plusieurs aultres, et amenasmes en la court de céans **toutes les bestes folles que led. Symonnet et Arnould avoyent achattées de Mathurin Vigot, de Tourlaville**. Ilz fisrent mercher et senner les veaux de ceste année et retindrent leur vache blanche qui avoyt perdu son veau puyt huyct jours; il estoit nuyct quand on heult achevé. [...]" [JSG II 487; 16 avril 1559].

"Le mercredi XIX^e, je ne bougé de céans. **J'envoye Arnould voyer aux bestes folles, pour ce qu'il avoyt des veaux malades de senner**. [...]" [JSG II 488; 19 avril 1559].

"Le mercredi, dernier jour, dès le matin, mons^r de Sct-Naser, Cantepye, son frère et Symonnet, allèrent à la fère à la Pernelle, et Lajoye, et Jullian et Arnould. **Cantepye vendit pour moy ung toreau noyr et une géniche brune des bestes folles, xvi liv.** [...]" [JSG II 495; 31 mai 1559].

Gageons que le malin Gilles Picot, après s'être fait refiler des vaches folles par le non moins retors Mathurin Vigot, s'est rapidement débarrassé de son stock aux dépens du premier pigeon de passage : de préférence un étranger (un anglais, par exemple...).

On connaît la suite.



Vache folle attendant désespérément l'arrivée de Grouchy sur une morne plaine normande

La ferme de la Croix à Ouville-la-Bien-Tournée : une exceptionnelle construction rurale du XIII e s.

Au cours de la sortie manoir du mois de juin dernier, un certain nombre d'entre nous ont pu découvrir à Ouville-la-Bien-Tournée, une curieuse maison de pierre. La ferme de la Croix, aujourd'hui propriété de M. Maubant, contient en effet, dans sa partie sud, une ancienne habitation médiévale d'un type tout à fait exceptionnel en Normandie. Ce caractère tient d'une part à son ancienneté, et d'autre part à son état de conservation. En effet, bien que transformée par la suite en bâtiment agricole, cette demeure a conservé plusieurs de ses ouvertures d'origine, ainsi que quelques uns de ses éléments de décor.

Cette construction n'a, à ce jour, été remarquée que par Arcisse de Caumont, qui ne put cependant en faire une visite complète. Son récit révèle en effet qu'il n'en vit que le pignon oriental ainsi que le porche d'entrée, aujourd'hui en partie détruit :

« Fermes de la Croix et de Brucourt. - Sur la rive opposée de la Dives (rive gauche), la ferme de la Croix montre un bâtiment bien construit avec deux ouvertures en ogive, qui paraît avoir été une grange dîmière. J'ai pensé que cette ferme qui, aujourd'hui appartient à M. le Marquis d'Eyragues, avait pu appartenir à l'abbaye de Ste-Barbe, patronne d'Ouville, ou à une autre maison religieuse : c'est ce que je me propose d'éclaircir. la porte principale de la ferme de la Croix paraît du temps de Louis XIII. M. d'Eyragues possède aussi, sur la rive droite de la Dives, la ferme de Brucourt qui doit être un ancien fief »¹.

Arcisse de Caumont a cru voir en ce bâtiment une ancienne grange dîmière. En fait, la présence de plusieurs ouvertures sur deux niveaux montre qu'il s'agit bel et bien d'une ancienne maison.

1. Description de la maison.

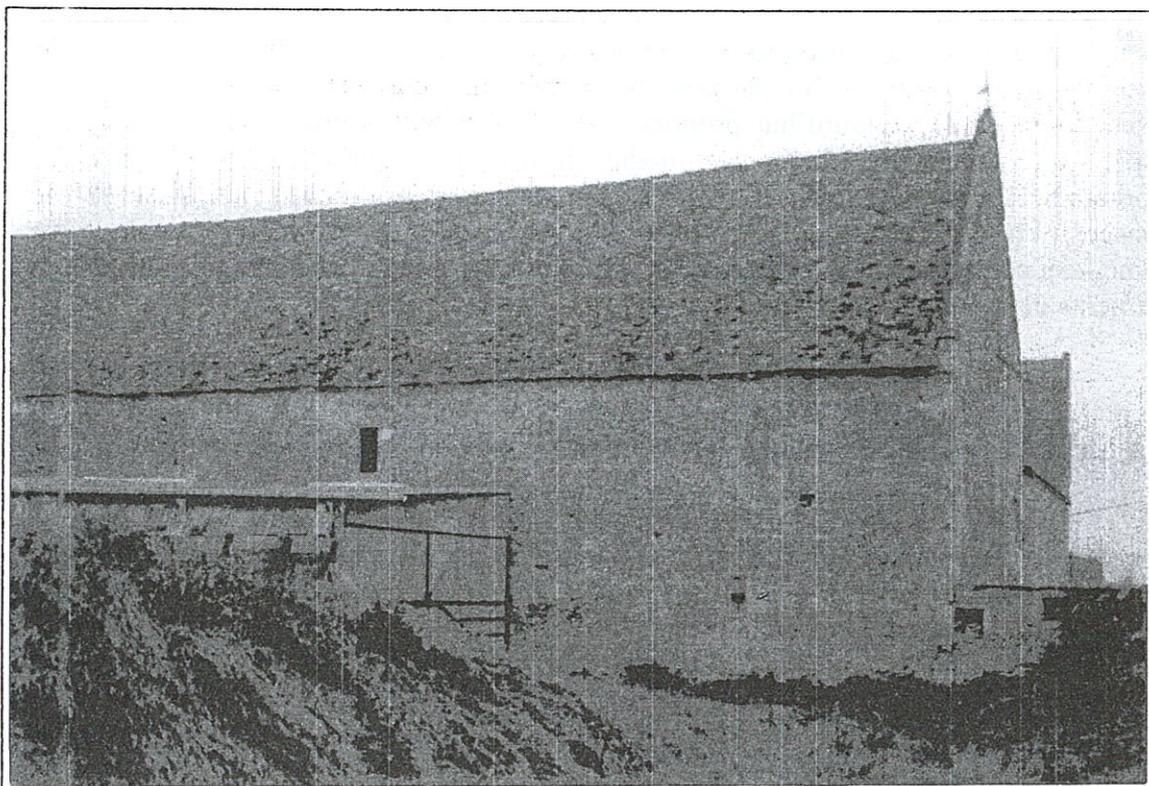
La maison médiévale de la ferme de la Croix est un exemple particulièrement précieux de l'architecture civile médiévale, puisque l'édifice a été peu remanié aux époques modernes et contemporaines. Seul le mur nord, situé à l'intérieur de l'actuelle

¹ CAUMONT (A.de), *Statistique Monumentale du Calvados, t. V., arrondissement de Lisieux, 1867, p.527.*

cour de ferme, a été au deux tiers remonté, sans doute lors de la reconstruction de la charpente de l'édifice (v. plan).

1.1 - Plan et mode de construction

Le plan de la maison primitive forme un rectangle de 16.51 m x 6.44 m au sol. A l'ouest, le pignon est aligné sur le chemin qui reliait autrefois l'église d'Ouille-la-Bien-Tournée à celle de Thiéville (v. plan cadastral). L'accès primitif, vraisemblablement situé au nord, a malheureusement disparu, de même que l'escalier qui menait à l'étage. L'ensemble est construit en calcaire local bathonien, utilisé ici



sous forme de plaquette. Seuls les linteaux, les encadrements de fenêtres, la corniche et les pierres d'angles, proviennent d'un autre horizon géologique qui n'a pu être déterminé à l'heure actuelle. Enfin, on peut signaler la présence sur le mur pignon ainsi que sur le mur sud, la trace de nombreux trous de boulins.

L'intérêt de cet édifice provient surtout du fait qu'il a conservé un ensemble de sept ouvertures primitives, chose tout à fait exceptionnelle pour la région.

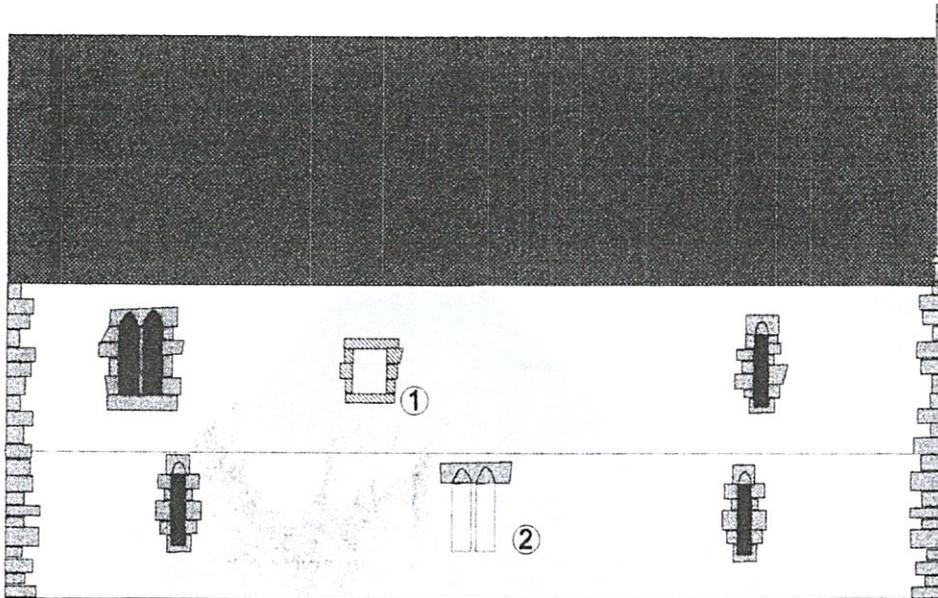
1.2 - Les ouvertures

Le rez-de-chaussée de cette construction était primitivement éclairé au sud par trois fenêtres à linteaux pleins, engravés d'arcs brisés. De la fenêtre centrale, transformée récemment en large porte, il ne subsiste qu'un linteau à deux arcs révélant l'existence d'un ancien meneau, comme il s'en trouve également à l'étage.

Ouville-La-Bien-Tournée (14)

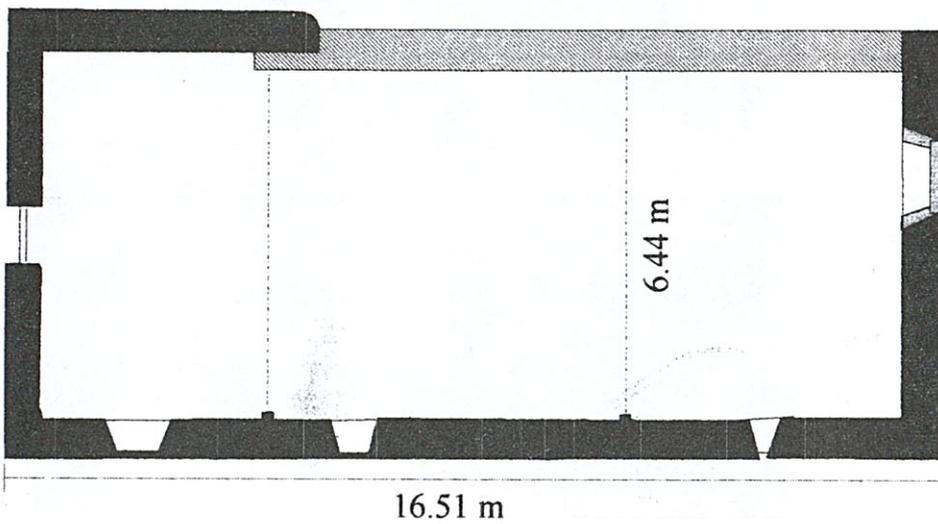
"La Ferme de la Croix"

Façade sud et plan de l'étage



① Fenêtre postérieure à la construction de l'édifice

② Fenêtre en partie détruite, transformée en porte



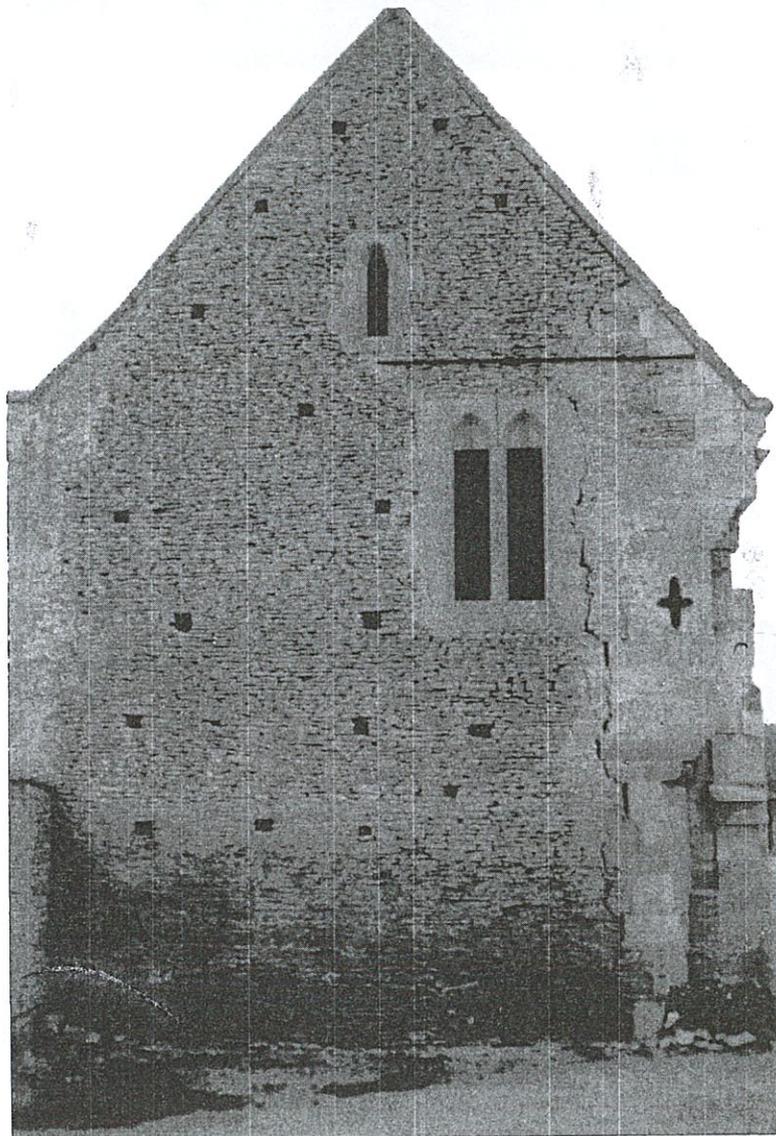
 Murs médiévaux (XIIIe)

 Transformations postérieures

Les ouvertures de l'étage paraissent avoir été plus soignées. Le mur gouttereau présente en effet deux fenêtres à linteau. Celui de l'ouverture située à l'Est est également engravé d'un arc brisé. L'autre fenêtre possède un meneau, ainsi qu'un linteau à deux arcs ajourés.

Quant au mur pignon, totalement aveugle dans sa partie basse, il est lui aussi percé de deux fenêtres à l'étage. L'une est une petite ouverture à linteau ajouré, tandis que l'autre est constituée par une grande baie à meneau et linteaux engravés.

Toutes les fenêtres primitives de l'étage, à l'exception de la fenêtre haute du pignon, possédaient un ou deux coussièges latéraux permettant aux utilisateurs de jouir du paysage extérieur. Ces « coussièges », couramment attestés dans les châteaux et résidences somptueuses, sont des sortes de bancs de pierre, directement installés dans l'épaisseur du mur, perpendiculairement à la fenêtre. Leur présence dans de simples résidences rurales est elle beaucoup plus rare, puisque je n'en connais localement qu'un seul autre exemple, au Vieux-Château de Mittois. Plus exceptionnel encore, la grande fenêtre à meneau du pignon a conservé la trace de son ancien système de fermeture. Le meneau présente en effet un enflement en sa partie centrale sur toute sa hauteur qui était destiné à accueillir des targettes permettant de fermer les vantaux qui venaient battre sur le linteau, de chaque côté du renflement. De part et d'autre de l'ouverture, des traces de scellements de gonds sont encore visibles au niveau des embrasures. Selon J. Mesqui, ce mode sophistiqué de fermeture des deux demis vantaux est caractéristique des constructions du XIIIe siècle. On le rencontre en particulier dans



les châteaux de Crépy, d'Elincourt et de Ribeuville construits au début du XIII^e siècle².

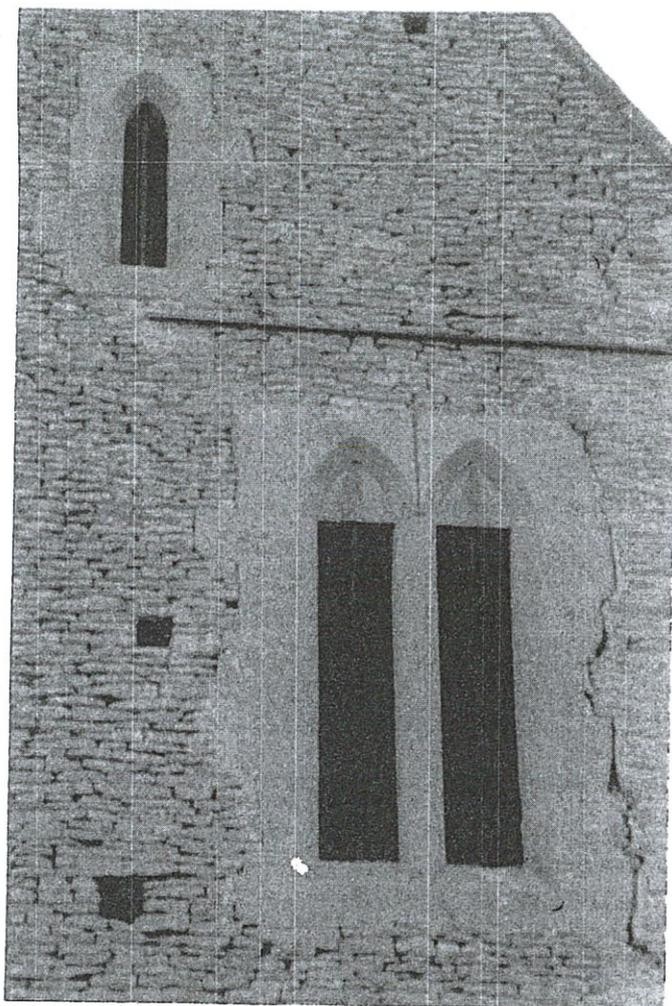
1.3 - Mode de couverture.

La pente actuelle du toit ne paraît pas avoir été modifiée, puisque le pignon actuel a conservé son couronnement en chapeau de gendarme, que l'on rencontre sur de très nombreux édifices religieux du XIII^e siècle. La charpente, en revanche, a subi d'importantes transformations et semble même avoir été totalement remontée à l'époque moderne. Plusieurs entrails ornés de rageurs du XVI^e siècle reposent directement sur le sommet du mur nord remonté à l'époque moderne. Ils sont manifestement là en remploi.

La pente du gable permet d'affirmer que cette maison était couverte à l'aide d'un matériau d'origine minérale, probablement des tuiles ou des lauzes de schistes du Cotentin. On sait en effet que ce matériau fut utilisé pour couvrir une partie au moins des bâtiments conventuels de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, de même que

l'église de Sainte-Marie-Aux-Anglais et le manoir des Vallées à Barneville-la-Bertrand.

A l'intérieur de l'édifice, la présence d'une fenêtre haute sur le pignon révèle l'absence de plafond à l'étage. Il n'est toutefois pas certain que la charpente primitive ait été laissée à nu, car on peut encore observer la présence de deux colonnes engagées dans le mur sud. Couronnées par un corbeau légèrement débordant, elles peuvent avoir servi à supporter deux entrails. Toutefois, l'existence d'un départ de voûte au niveau des corbeaux permet également d'envisager une couverture faite d'un berceau de charpente lambrissé tel qu'on en observe encore dans quelques résidences aristocratiques³ ainsi que dans plusieurs églises de la région, comme à Sainte-Marie-aux-Anglais. La présence de ce lambris expliquerait également l'absence de toute trace de décor sur la face interne des murs de l'étage, lesquels, s'ils avaient été visibles, n'auraient sans doute pas manqué d'être peints.



² MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t.II, 1991, p.231-232.

³ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t.II, 1991, p.100.

La ferme de la croix présente donc tous les caractères d'une petite maison aristocratique que la forme des ouvertures permet de dater du XIII^e siècle. Par son plan, elle se rapproche des résidences constituées, à l'étage, d'une grande salle d'apparat située au-dessus d'un niveau de service ou de stockage⁴. Cette maison figure en tout cas parmi les rares exemples d'architecture bien conservés de l'architecture seigneuriale du Moyen Age central. Aussi est-il important de pouvoir identifier le maître-d'oeuvre de cette construction.

2. Essai d'identification.

Plusieurs établissements monastiques possédaient, au Moyen Age, des biens à Ouville-la-Bien-Tournée, parmi lesquels figurent le prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge. C'est la raison pour laquelle Arcisse de Caumont a rattaché, de façon un peu rapide, cette construction à ce prieuré. Les chanoines n'étaient pourtant pas les seuls à être richement possessionnés dans cette paroisse.

Les biens de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives paraissent avoir été relativement limités, se réduisant en fait à quelques terres situées en limite de commune avec Percy-en-Auge, non loin de Coconville. Aucune trace de prieuré dépendant de cette abbaye n'est signalée à Ouville-la-Bien-Tournée. Il est donc peu probable que la ferme de la Croix ait été une dépendance de ce monastère.

L'abbaye de Grestain possédait elle aussi des biens à Ouville, ce dès le XIII^e siècle. Ainsi, en février 1269, Foulques dit Billon, de Saint-Pierre-sur-Dives, donna à l'abbaye de Grestain, tout le tènement qu'il possédait dans la paroisse de Sainte-Marie d'Ouille⁵. Quelques années plus tard, en 1302, Robert du Tremblay vendit à l'abbaye de Grestain, toutes les rentes, services et hommages qui lui étaient dus dans les paroisses de Ouville et de Sainte-Marie-aux-Anglais, et donna en outre aux religieux, un pré situé près de ceux des religieux, à Ouville-la-Bien-Tournée⁶. Toutefois, les religieux, qui possédaient un manoir à Doux-Marais, ne semblent pas avoir eu de résidence à Ouville-la-Bien-Tournée⁷.

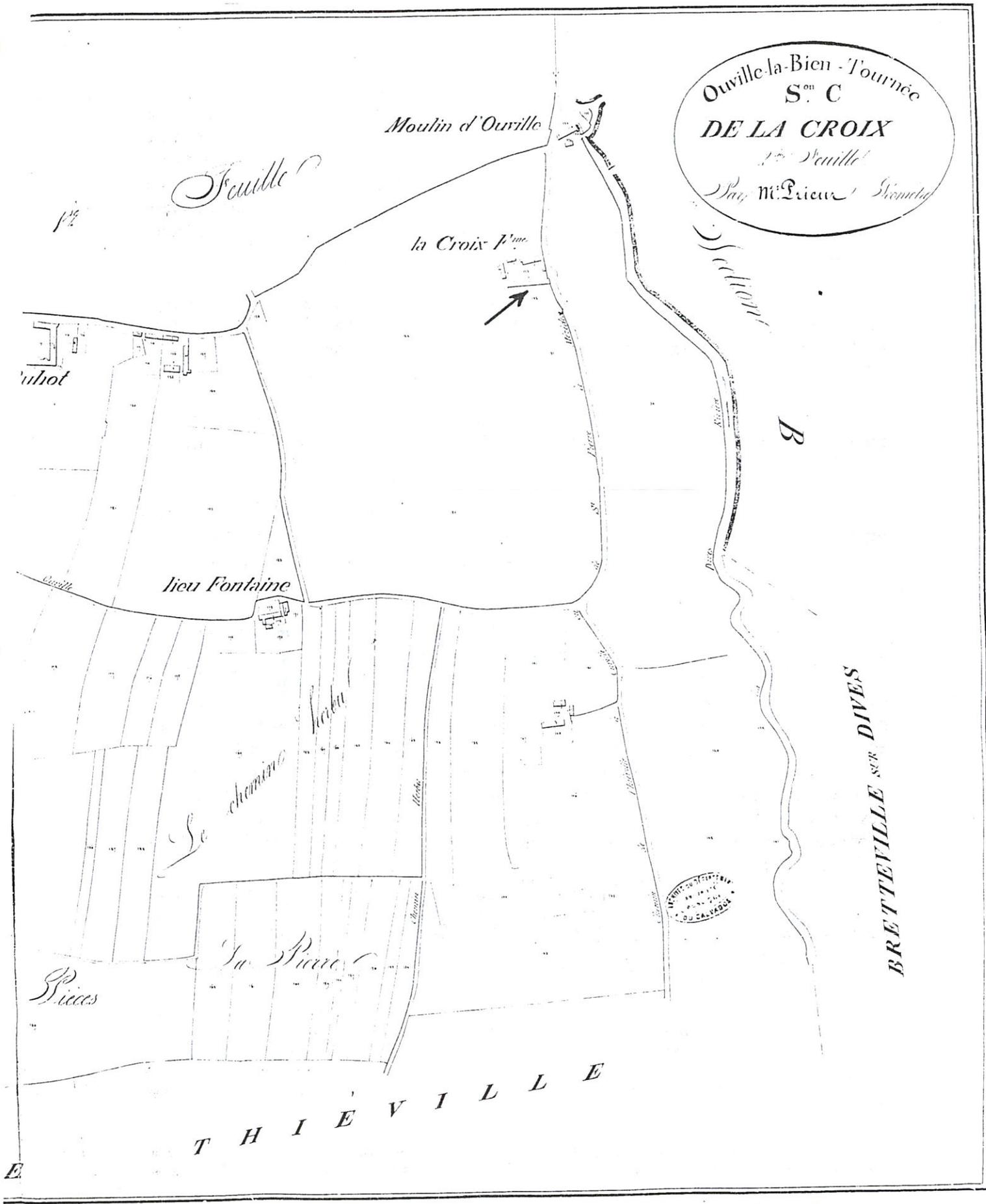
Le prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge était lui bien plus richement doté à Ouville, puisqu'il tenta même un temps d'installer dans cette paroisse un prieuré-cure desservi par deux chanoines. Cette entreprise paraît cependant avoir été de courte durée. Elle semble surtout être l'oeuvre d'une petite famille aristocratique portant le nom d'Ouille.

⁴ MESQUI (J.), p.85.

⁵ A.D.14 G.800. Sur les biens du prieuré de Grestain autour d'Ouille-la-Bien-Tournée, nous renvoyons les lecteurs intéressés à notre étude sur « Les possessions de l'abbaye de Grestain dans la vallée de la Dives », dans *Bull. de la Société Historique de Lisieux*, n°35, juin 1996, pp.28-35.

⁶ A.D.14 G.800.

⁷ Acte pour l'abbaye de Grestain du la fin du XII^e siècle, Arch. Calv. G.800.



Ouille-la-Bien-Tournée - Cadastre 1835
 (Arch. Départ. du Calvados 3P.5708)

Au XI e siècle, la paroisse d'Ouille se trouve située à la limite des terres qui dépendent de la comtesse Lesceline. La veuve du comte d'Eu y possède quelques terres, cédées comme bien d'autres à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. C'est à ce titre qu'elles figurent parmi la grande charte de confirmation des biens du monastère du roi Henri Ier de 1108⁸. Peu après, entre 1108 et 1128, Guillaume de Percy fit don à cette même abbaye de plusieurs terres situées à Coconville et à Ouville. Ces donations furent confirmées quelques années plus tard par la seconde charte de confirmation de Henri Ier, datée des années 1121/1128⁹.

La famille d'Ouille ne figure pas parmi les premiers bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, sans doute parce qu'elle au XIIe siècle, placée dans l'influence des seigneurs de Mesnil-Mauger et de Mezidon. Aussi est-ce tout naturellement qu'elle effectue plusieurs donations au prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge.

Le premier membre connu de cette famille est Hélié d'Ouille. Son fils, Foulques d'Ouille, céda au prieuré de Sainte-Barbe plusieurs pièces de terre situées à Ouville, ainsi que le droit de présenter à l'église de Sainte-Marie-d'Ouille¹⁰. Cette donation, non datée, est antérieure à 1146, année où elle fut confirmée par le pape Eugène III¹¹. Vers la même époque, les dîmes de la paroisse furent cédées à ce même prieuré par l'évêque de Lisieux, comme l'atteste une confirmation du pape Hadrien IV de 1156¹². Toutes ces donations furent également confirmées par Arnoul, évêque de Lisieux de 1141 à 1181, ainsi que par le roi Henri II Plantagenêt¹³.

Cependant, les chanoines de Sainte-Barbe-en-Auge durent lutter pendant deux siècles pour conserver ce droit de patronage, revendiqué à plusieurs reprises par les seigneurs d'Ouille. A la fin du XII e siècle Etienne d'Ouille confirma la donation de l'église sainte Marie d'Ouille faite par son père Guillaume, contre la promesse du prieur de Sainte-Barbe d'y établir deux chanoines prêtres chargés de desservir cette église¹⁴. La création de ce modeste prieuré-cure explique peut-être les dimensions imposantes de l'édifice paroissial, et en particulier de son chœur. Mais un siècle plus tard, en 1322, Nicolas d'Ouille, fils et héritier de Robert d'Ouille, contesta le droit des chanoines de sainte-Barbe de présenter à la cure d'Ouille. Il dut cependant s'incliner et reconnaître les droits des religieux¹⁵. Son successeur, Henri de Thiéville,

⁸ Confirmito etiam terram quam eadem comitissa habuit apud Olvillam (Ouille-la-Bien-tournée)

⁹ SAUVAGE (R-N), "Les diplomes de Henri Ier, roi d'Angleterre duc de Normandie, pour l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives", *Mélanges de la Société de l'Histoire de la Normandie*, 12 e série, Rouen-paris, p.113-139.

¹⁰ Acte non retrouvé signalé par LECHAUDE d'ANISY, *Abbayes du Calvados*, MSAN, t. VII, p. 130. N° 347-348.

¹¹ ... *In episcopatu Lexoviensi, ecclesia de Ulfvilla cum terris et decimas dono episcopi Lexoviensis, in episcopatu Baiocensi terram de Ageio que fuit Gilleberti de Ebrois, ex dono Baiocensi episcopi ecclesia sancti Laurentii de Montibus cum terris, decimis et aliis pertinentiis suis quicquid tenuit Robertus de Hotot sacerdos, de feudo Theoderici de Masnil Malgerii in eodem loco, in Anglia...* RAMACKERS (J.), *Papsturkunden in Frankreich*, t.2 Normandie, Göttingen, 1937, n°44.

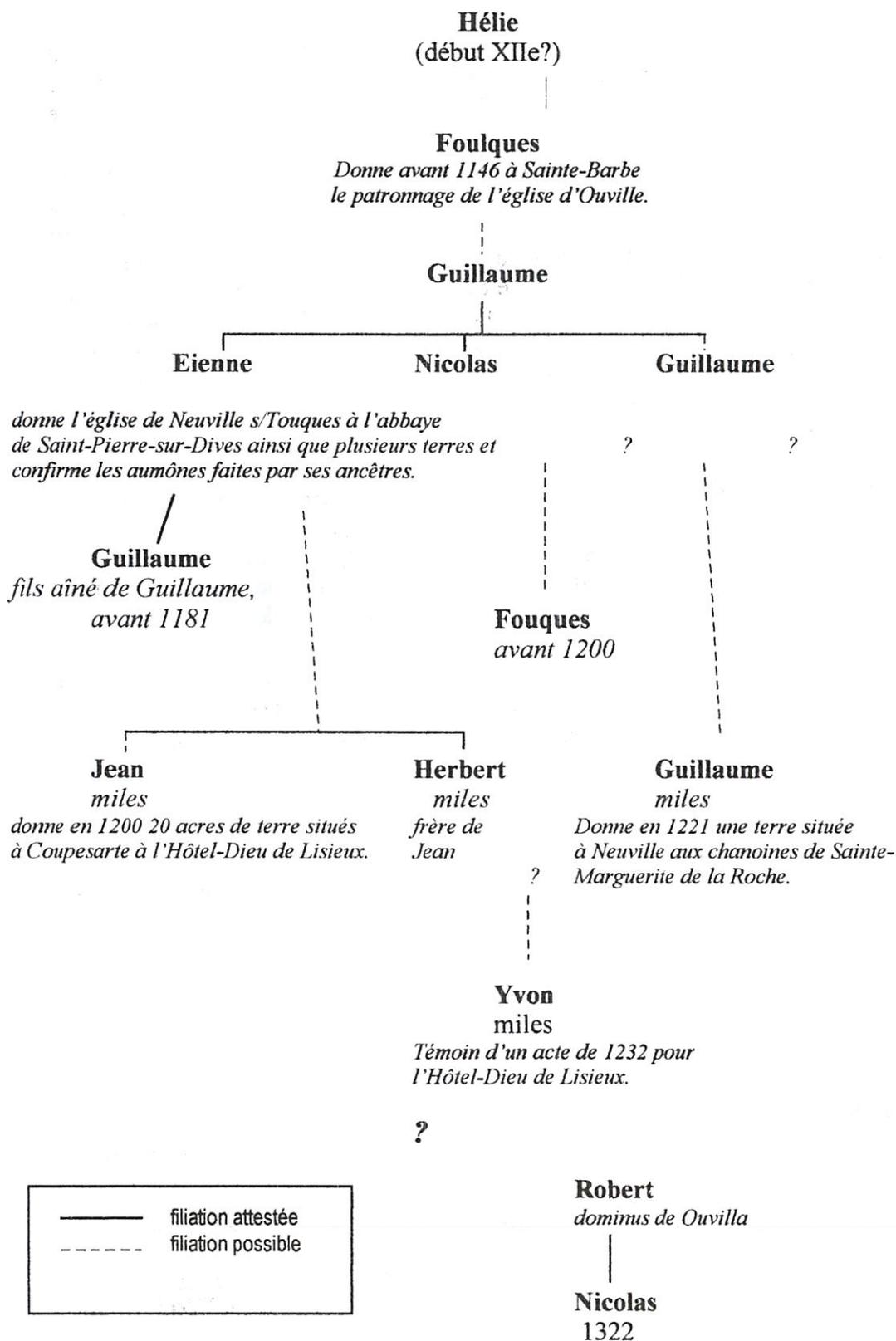
¹² RAMACKERS, n°88

¹³ Actes perdus signalés dans la charte de confirmation de Nicolas d'Ouille de 1322. Musée de Caen, collection Mancel, m.s.75 (Copie de plusieurs actes concernant Ouville effectuée au XVII e siècle à partir d'un ancien cartulaire aujourd'hui disparu).

¹⁴ Mancel, ms. 75.

¹⁵ id.

Généalogie de la famille d'Ouille (XII-XIIIe).



seigneur d'Ouille-la-Bien-Tournée fit de même en mars 1349. Il fut lui aussi débouté¹⁶. Passé cette date, la famille d'Ouille disparaît de notre documentation, alors que la terre d'Ouille passe entre les mains de la famille voisine de Thiéville. Sa résidence ouvillaise est peut-être alors elle aussi abandonnée.

Outre ses biens à Ouville, la famille d'Ouille possédait au XII^e siècle la seigneurie de Neuville-sur-Touques. Par un acte des années 1141-1181, Etienne d'Ouille céda à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives sa part de l'église saint Germain de Neuville-sur-Touques, avec l'accord de ses frères Nicolas et Guillaume d'Ouille¹⁷. Peu après, le même Etienne d'Ouille confirma la donation faite au couvent de Saint-Pierre-sur-Dives de son fief de Neuville-sur-Touques, ainsi que les donations faites par ses ancêtres et leurs hommes à Neuville-sur-Touques, Ouville, Percy, et Coconville¹⁸. En 1221, Guillaume d'Ouille concéda aux chanoines de Sainte-Marguerite de la Roche (à Sainte-Croix-du-Mesnil-Gonfrey, commune de Survie) une acre de terre à Neuville-sur-Touques¹⁹. Enfin, on sait que peu avant 1204, Foulques d'Ouille tenait plusieurs acres de terre à Mesnil-Mauger des mains du seigneur du lieu²⁰ tandis que vers la même époque, Etienne d'Ouille donna à l'hôtel-Dieu de Lisieux douze acres de terres situées à Coupesarte, donation qui nécessita quelques années plus tard, en 1227, la confirmation d'Yves de Vieux-Pont, seigneur du lieu²¹.

Cette famille d'Ouille semble donc liée à plusieurs grands lignages aristocratiques de la région, en particulier aux seigneurs de Mesnil-Mauger, de Mezidon, de Vieux-Pont et bien entendu à Lesceline. Son patrimoine se trouve relativement dispersé, mais son nom indique bien l'origine de sa fortune. Il semble donc légitime de lui rechercher une résidence sur le territoire même d'Ouille.

Le lien entre la ferme de la Croix et cette famille ne peut donc être réellement démontré. La proximité du moulin, la place centrale de cette demeure au sein du territoire paroissial, ainsi que son abandon dès l'époque médiévale nous incite pourtant à voir en cette maison l'ancienne résidence de la famille d'Ouille.

Christophe Maneuvrier

¹⁶ Mancel, ms. 75.

¹⁷ A.D.14 - H.7075 . La datation de cet acte provient de la mention d'Arnoul, évêque de Lisieux de 1141 à 1181.

¹⁸ Acte conservé en original aux Arch. départementales du Calvados, H 7075.

¹⁹ Soc. Hist. Lx, H.804 - LESQUIER (J.), "Les plus anciens textes de la société historique", dans *BSHL*, n°19, 1915, p.28.

²⁰ DELISLE Léopold, *Fragments de l'histoire de Gonesse principalement tirée des archives hospitalières de cette commune*, Paris, Durand, 1859; In-8°, 71 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*)

²¹ Archives départementales du Calvados, H.n.c 319/1.

DE GRACE

Recueil de poésies

Dans notre bulletin n° 53 du mois de mars 1996, nous avons évoqué l'histoire de la famille BARBEDIENNE, connue dans notre région depuis le XIV^e siècle, et plus particulièrement la réussite de Ferdinand BARBEDIENNE qui, après avoir quitté Saint-Martin-de-Fresnay à l'âge de 14 ans, devint le célèbre fondateur de bronzes d'art. Monsieur Bertrand LEBLANC-BARBEDIENNE a eu la gentillesse de nous envoyer un recueil de poésies "De Grâce" publié aux Editions Fernand Lanore, François Sorlot, éditeur, 1 rue Palatine, 75006 Paris. Nous vous en présentons quelques extraits.

La Forêt

La forêt s'ouvre et se referme brusquement
Sur moi.
Chaque branche d'arbre
Semble membre d'un être
Qui vit et m'observe.
Mes pas foulent l'herbe verte,
Enjambent les cours d'eau qui vibrent.
A travers les toits de cimes haut perchés
Filtrent des rayons de lumière sur les tertres.
Je me fraie un chemin de fortune,
Certain que ces pierres qui paraissent inertes
M'épient et sont prêtes à me suivre,
Pour mon plus grand bien ou peut-être pour ma perte,
A l'instant même où le soleil aura quitté la lune,
L'eau claire et cristalline déjà me berce,
D'une mélodie dont l'origine est certainement
La source même de l'espace et du temps,
Mille bruits se mêlent, mille chants d'oiseaux
Pour ne plus faire qu'un
Qui réjouit et rappelle
L'immémoriale chanson dont il est le refrain.
Mille êtres tapis dans l'ombre
Et qui fuient nos regards incrédules,
A la nuit tombante et sombre,
Sous le ciel étoilé soudainement pullulent,
Dansent et célèbrent
La rare folie qu'est la joie de vivre
Nains, fées et trolls,
Korrigans, gnomes et farfadets,
Main dans la main entament une ronde folle
Autour d'un immense brasier qui crépite et égaie.
Pourtant, au moment où finit ma sieste
Et que j'ouvre mes yeux clos par le rêve,

Rien de tel ne se manifeste,
Sinon le sentiment d'avoir vécu la Trêve.

Les oies de Pirou

Entre Lessay et Coutances
Une immense forteresse
Se dresse et oppose résistance
A l'assaut des Normands qui l'agressent.

Effrayés par le géant ouvrage
Les hommes du Nord bientôt se découragent
Et décident, pour parvenir à leurs fins
D'acculer l'ennemi à la faim.

Après de nombreux jours de siège,
L'assaillant croit au succès de son piège.
"Plus un bruit ne trouble le silence,
Ils sont tous morts à défaut de pitance !"

Or, lorsqu'ils pénètrent dans l'enceinte,
Pensant trouver quelques squelettes,
Un vieil homme animé par la crainte
Prie seul en remuant la tête.

"Dis-nous où sont tes pairs
Si tu tiens à vivre encore !"
Crient les Normands en colère
Ridiculisés par le sort.

"Hier au matin, par un heureux sortilège
Le baron et sa famille changèrent leur image
Et pour mieux fuir dans le silence et sous la neige
Prirent l'apparence de nombreuses oies sauvages."

Mais quelques semaines plus tard,
Les oies sauvages revinrent pour délire
L'étrange formule incantatoire
Qui avait pu les travestir.

Or, avec le château, avait brûlé le grimoire...
Depuis cette époque, chaque printemps voit venir,
Comme animés par un inépuisable espoir,
De nombreuses oies sauvages qu'on croirait voir mourir...

Bertrand Leblanc-Barbedienne

Adhérents année 1996

Monsieur	Salomon	ABESDRIS	Colombes
Madame	Nicole	ALLEGRET	Paris
Monsieur	Marcel	ANGIBAUD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Raymond	ARBINET	Saint Pierre sur Dives
		ARCHIVES DEPARTEMENTALES	Caen
Madame	Alice	AUBERT	Totes
Madame	Marie-Louise	AUSSANT	Iffs
Madame	Michèle	AUTRET	Lisieux
Monsieur	Bernard	AVENTIN	Hièville
Madame	Marie	BADUEL	Herouville Saint Clair
Monsieur	Lionel	BALLEDAN	Biéville
Monsieur	Roger	BARATTE	Totes
Monsieur		BARBET-MASSIN	Vieux pont
Monsieur	Jacques	BARDON	St. Pierre /Dives
Madame	Laure	BATAILLE	Paris
Madame	Elisabeth	BAZOGÉ	Montpinçon
Mademoiselle	Michèle	BEAUFILS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Jean	BEAUAULET	Roquebrune Cap Martin
Monsieur	Jean-Alain	BEAUAULET	Cormelles le Royal
Monsieur	Yvonne	BEAUVOIS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Henri	BEGUIN	Caen
Madame	Geneviève	BELLAIS	Saint Pierre sur Dives
Madame	Madeleine	BELLAIS	Saint Pierre sur Dives
Madame	Elisabeth	BELLIARD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Almir	BELLIER	Berville
Monsieur	Victor	BELLOEIL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Andre	BENARD	Berville
Monsieur	Michel	BENARD	Totes
Monsieur	Serge	BENARD	Bonneville sur Touques
Monsieur	Philippe	BERNOUIS	Villers Bocage
Monsieur	Antoine	BERTAIL	Carel
Monsieur	Jacques	BERTHAUX	Ste marguerite de Viette
Docteur	Pierre	BERTHAUX	Conches
Mademoiselle	Lucette	BEUDIN	Lieury
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Lisieux
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	St. Pierre sur Dives
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Falaise
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Caen
		BIBLIOTHEQUE NATIONALE	Paris
		BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	Caen
Monsieur	Yves	BIHOREL	Berville
Monsieur	René	BILLON	Saint pierre sur dives
Madame	Bernard	BLANCHARD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	BLIN	Hérouville St Clair
Monsieur	Pierre	BOISARD	Paris
Madame	Jacqueline	BOLZER	Muhlbach/munster
Monsieur	Dominique	BORDEAUX	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Christian	BOSSHARD	Cambremer
Monsieur	Yvon	BOUILLE	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Alain	BOURGAULT	Montpinçon
Madame	Denise	BOURGAULT	Montpinçon
Monsieur	Eric	BOURGAULT	Longraye
Madame	Therese	BOVES	Saint Pierre sur Dives
Madame	Yves	BOZEC	Livarot
Monsieur	Pierre	BREHIER	Trun
Monsieur	Roger	BREVIL	Paris
Madame	Monique	BRIARD	Aunay sur Odon
Monsieur	Jean	BRICE	Saint pierre sur dives
Monsieur	Thierry	BRICON	Montpinçon
Madame	Georgette	BRIERE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Léon	BRISSET	Iffs
Monsieur	Robert	BRISSET	Saint Pierre sur Dives

Titre	Prénom	Nom	Pays
Monsieur	André	BUNEL	Vieux-Pont
Madame	Nicole	BUSNEL	Courseulles sur mer
		C. R. C. E. T.	Caen
Monsieur	Jean-Yves	CAIGNON	Berville
Monsieur	Jean-Alain	CAIRON	Lisieux
Monsieur	Henri	CALLEWAERT	Bretteville sur Dives
Maitre	Philippe	CARIOT	Colombes
Madame	Odile	CARPENTIER	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Alain	CASTAING	Chevreuse
Monsieur	Jose	CASTEL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Francois	CAUCHARD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Jean-François	CAUCHARD	Le Mesnil Guillaume
Monsieur	Rene	CAVELIER	Saint Pierre sur Dives
Madame	Helene	CERTAIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Michel	CHANU	Les Autels St. Bazil
Madame	Jacqueline	CHAUVIN	Thieville
Monsieur	Jean-Louis	CHOLET	Ecots
Monsieur	Henri	CHOMEAUX	St. Martin de Fresnay
Madame	Nicole	CHRETIEN	Les Autels Saint Bazile
Monsieur	Pierre	COMELLO	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Rene	CONOS	Grandmesnil
Monsieur	Gérard	CORSET	Caen
Madame	Gillette	CORSET	St. Pierre sur Dives
Monsieur	Marcel	CORSET	Lisieux
Monsieur	Pierre	COSNARD	Broons
Mademoiselle	Marielle	COSTE	Iffs
Monsieur	Henri	COTTENET	Saint Philbert des
Madame	Colette	COTTIN	Lisieux
Monsieur	Jean-Pierre	COUTARD	Herouville saint clair
		D. R. A. C.	Caen
Monsieur	Jean-Lou	DAMECOURT	Bordeaux
Madame	René	DAMECOURT	Berville
Madame	Anne-Marie	DAOUT	Rouen
Monsieur	Jean-Jacques	DARTHENAY	St. Julien le Faucon
Monsieur	Pierre	DAVID	Caen
Mle B.	PREVOST	de la MOISSONNIERE	Auppegard
Monsieur	Pierre	de SAINT-BASILE	Paris
Monsieur	Daniel	DEBIERRE	Le Billot
Monsieur	Loic	DECHAMPS	Le Brévedent
Monsieur	Roger	DEGOULET	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Jacques	DELANGLE	Falaise
Madame	Odile	DELARUE	Carpiquet
Monsieur	Frédéric	DELOUCHE	Ecot
Monsieur	Jean	DENIS	Berville
Monsieur	Pierre	DEPRAETERE	Berville
Monsieur	Raymond	DEROUET	Bavent
Monsieur	Dominique	DERRIEN	Avignon
Monsieur	Yves	DESCHAMPS	St. Michel de Livet
Monsieur	Roger	DESHAYES	Blangy le Chateau
Madame	Monique	DESPRE	Berville
Madame	Therese	DESPRE	Caen
Madame	Roger	DESPRES	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Louis	DEWULF	Les Autieux Papion
Madame	Claude	DIARD	Les Authieux Papion
Madame	Therese	DODEMAN	Mittois
Monsieur	Michel	DOMIN	Perrieres
Madame	Christiane	DORLEANS	Montviette
Monsieur	Jean_Luc	DRON	Herouville saint clair
Madame	Anita	DUBERNET	Beaumont en Auge
Monsieur	Jean	DUBUS	Berville
Madame	Yvette	DUGUE	Lisieux
Monsieur	Andre	DUHAMEL	Berville
Monsieur	André	DUMAIS	Douvres la Délivrante
Monsieur	Michel	DUPERRON	Cormelles le Royal

Titre	Prénom	Nom	Pays
Monsieur	Lucien	DUPONT	Saint pierre sur dives
Monsieur	Jean	DUPOIS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Bernard	DUPUY	Ste. Marguerite de Viette
Monsieur	Bernard	DUVAL	Vimoutiers
Monsieur	Eugene	DUVAL	Berville
Madame	Geneviève	DUVAL	Caen
Monsieur	Jean	DUVAL	Saint Michel de Livet
Monsieur	Claude	EDOUARD	Lisieux
Monsieur	Christian	ENAUT	St. Pierre sur Dives
Monsieur	l'Abbe	EUDELIN	Falaise
Madame	Therese	EUGENE	Caen
Madame	Yvette	FALCONNET-DEVINYOY	Deuil la Barre
Mademoiselle	Claudine	FAUVEL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	FERRAND	Saint Pierre sur Dives
Madame	Huguette	FERRY	Cormelles le Royal
Madame	Jeanne	FILLET	Falaise
Madame	Antoinette	FISCHER	Honfleur
Madame	Juliette	FOUCAUD	Vieux-Pont
Monsieur	Claude	FOUQUIER	Saint Pierre s/Dives
Monsieur	Dominique	FOURNIER	Saint Georges en Auge
Monsieur	Andre	FRANCOIS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	FREMONT	Saint Georges en Auge
Monsieur	Pierre	FRILEUX	Tordouet
Monsieur	Benoist	FROMAGE	Saint Michel de Livet
Monsieur	Jean-Michel	GADRAT	Le Breuil en Auge
Monsieur	Charles	GAIGNANT	Falaise
Madame	Germaine	GALLAND	Conde sur Ifs
Monsieur	Bernard	GASNIER	Ste. Marguerite de Viette
Mademoiselle	Claude	GAUTHIER	Paris
Monsieur	Claude	GERMOND	Maintenon
Monsieur	Raymond	GIOT	Lisieux
Monsieur	Pierre	GIRARD	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Jean	GODET	Grandmesnil
Madame	Mauricette	GODET	Grandmesnil
Monsieur	Armand	GOHIER	Bonnebosq
Monsieur	Gilles	GOHIN	Saint Georges en Auge
Madame	Jeanne	GONCALVES	Le Torquesne
Madame	Suzanne	GOSSELIN	Saint Pierre sur Dives
Madame	Suzanne	GOSSET-PEARCE	Rouen
Monsieur	Roger	GOULET	Fresne La Mere
Monsieur	Marc	GOURMEZ	Eclepens
Monsieur		GRANDIDIER-DAVANSO	Garnetot
Madame	Marguerite	GRENIER-DROTS	Villy les Falaise
Madame	Suzanne	GRENON	Ouville la Bien Tournee
Madame	Janine	GROSSET	Mathieu
Monsieur	Alfred	GUAIS	Garnetot
Monsieur	Alain	GUERAS	Saint Georges en Auge
Monsieur	Jean	GUERIN	Berville
Mademoiselle	Catherine	GUERRY	Auquainville
Madame	Denise	GUESDON	Saint Martin de Fresnay
Madame	Nadine	GUESNON	Bretteville/Dives
Monsieur	Serge	GUIBE	Boissey
Monsieur	Gerard	GUILLIN	Notre Dame de Fresnay
Madame	Cecile	GUILLOME	Tortisembert
Monsieur	Joël	GUIMIER	Joue les Tours
Monsieur	Jean	GUITTIER	Saint Martin de Fresnay
Madame	Raymonde	HAIZE	Totes
Madame	Paulette	HALBOUT	Douvres la Delivrante
Madame	Jane	HALLWOOD	Le Renouard
Madame	Suzanne	HAMELIN	Le Renouard
Monsieur	Guy	HARDOUIN	Berville
Monsieur	Francois	HAVIN	Ouville la Bien Tournee
Monsieur	Francis	HEDOU	Jort
	Editions	HEIMDAL	Bayeux

Titre	Prénom	Nom	Pays
Madame	Jannine	HELIES-MENE	Tortisambert
Monsieur	Jacques	HEMERY	Livarot
Monsieur	Albert	HENNEKEIN	Saint Pierre sur Div
Monsieur	Alain	HEUDELIN	Montpinçon
Monsieur	Daniel	HOARAU	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Paul	HOUDU	Berville
Monsieur	Jacques	HOVEIX de la BROUSSE	Houlgate
Madame	Marie-Pierre	HUAUME	Paris
Madame	Marie-Therese	HUGOT	Montpinçon
Monsieur	Georges	HUGUENIN	Montpinçon
Monsieur	Pierre	HUNOU	Breuillet
Monsieur	Armand	INGE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Claude	JACQUET	Livarot
Madame	Paulette	JAMBIN	Saint Pierre sur Dives
Madame	Ernestine	JEGO	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Jacques	JOURQUIN	Paris
Madame	Edith	KERMANN	Paris
Monsieur	Jacques	KLIKA	St. Martin de Fresnay
Monsieur	Jean-Claude	KONCEWIECZ	St Pierre sur Dives
Monsieur	Bernard	LAIDET	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Jacky	LAIGRE	Grandmesnil
Madame	Yvette	LANGLAIS	St Martin du Mesnil Oury
Monsieur	Claude	LANGUE	Cambremer
Monsieur	Pierre	LANGUE	N. D. de Fresnay
Monsieur	Christian	LAUNAY	Berville
Monsieur	Claude	LAUZANNE	Paris
Monsieur	Guy	LE BRUN	Mittois
Monsieur	Thierry	LE CESNE	Ville d'Avray
Monsieur	Jean-Michel	LEBERTRE	Berville
Madame	Josiane	LEBERTRE	Berville
Monsieur		LEBLANC-BARBEDIENNE	Saint-cloud
Madame	Marie-Pierre	LEBLOND	Saint Pierre sur dives
Monsieur	Olivier	LECABLE	Lessard et le Chêne
Monsieur	Christian	LECHEVALIER	Argences
Monsieur	Serge	LECHEVALIER	Boissey
Monsieur	Robert	LECHEVALIER	Ste. Marguerite de Viette
Monsieur	Jean	LECLERC	Bretteville sur Dives
Monsieur	Jean-Pierre	LECOMTE	Vimoutiers
Madame	Louise	LECROSNIER	Coutances
Madame	Christine	LEDAIN	Courcy
Monsieur	Leon	LEFEVRE	Caen Res. St. Gilles
Madame	Yvette	LEFRERE	Saint Pierre sur Dives
Madame	Nadine	LEGELEUX	Saint Martin la lieue
Monsieur	Michel	LEGENDRE	Crévecoeur en auge
Monsieur	Philippe	LEMAIRE	Berville
Monsieur	Claude	LEMALIRE	Lisieux
Madame	Anne-Marie	LEMARCHAND	Grandmesnil
Madame	Marcelle	LEMIERE	Tôtes
Monsieur	Marcel	LEMOINE	Alfortville
Madame	Georgette	LEPAGE	Montrouge
Monsieur	Marguerite	LEPRIEUR	Montviette
Monsieur	Alexandre	LEROY	Saint Pierre sur Dives
Madame	M. Antoinette	LEROY	Saint Pierre sur Dives
		LES CEDRES	Lisieux
Madame	Jeanne	LESACHEY	Caen
Monsieur	Jean-Claude	LESAULNIER	Tortisambert
Monsieur	Marceau	LETONDU	Montpinçon
Madame	Christiane	LEVIELLS	Bretteville
Monsieur	Jean- Luc	LEVRARD	Ifs
Monsieur	Jean-Marie	LONAY	Saint Aubin sur Mer
Monsieur	Joseph	LONAY	Sainte Marguerite des Loges
Monsieur	Gilles	LORIN	Saint pierre sur dives
		LYCEE AGRICOLE	Lieury
		LYCEE MARCEL GAMBIER	Lisieux

Titre	Prénom	Nom	Pays
Madame	Giovanna	MADONIA	Berville
Monsieur	Marcel	MAIZERET	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Francois	MALAN	Berville
Monsieur	Jacques	MALLET	Houlgate
Monsieur	Lucien	MALLET	Falaise
Monsieur	Christophe	MANEUVRIER	Ecots
Madame	Henriette	MANEUVRIER	Rouen
Monsieur	Jacky	MANEUVRIER	Montpincon
Monsieur	Andre	MARAI	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Alain	MARIE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Andre	MARIE	Mezidon
Monsieur	Bernard	MARIE	Norrey en Auge
Monsieur	Jean-Jacques	MARIE	Le Renouard
Madame	Renee	MARIE	Cerisy la Foret
Monsieur	Roland	MARIE	Ecageul
Monsieur	Michel	MARTIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Roger	MARTIN	Saint pierre sur dives
Monsieur	Gerard	MAUBANT	Caen
Monsieur	Jacques	MAUVOISIN	Saint Lo
Madame	Françoise	MAZELINE	Berville
Monsieur	Jean-Louis	MERKLEN	Paris
Monsieur	Hubert	MESLON	Totes
Monsieur	Michel	MESNIL	Caen
Mr. l'Abbe	Pierre	MIALON	Ste. Marguerite de Viette
Monsieur	Claude	MICHAU	Le Renouard
Monsieur	Lucien	MILLECAMPS	Montpinçon
Madame	Maurice	MODESTE	Paris
Monsieur	Charles	MOISY	Courcy
Monsieur	Les Amis de la	MONNE	Les autels st bazile
Monsieur	Robert	MONNIER	St. Georges en Auge
Madame	Marguerite	MOREL	Villy les Falaise
Monsieur		MOREL-TESSON	La Varenne Saint Hilaire
Monsieur	Alain	MORIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Georges	MORIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Michel	MORIN	Mezidon
Monsieur	Roger	MORIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Bernard	MOURIERE	Grandmesnil
Madame	Andree	MOUTIER	Ecots
Monsieur	Rene	MOUVAULT	Lieury
Monsieur	Alain	MULIER	Saint Pierre sur Dives
Monsieur		MUSEE DE NORMANDIE	Caen
Monsieur		NEDELLEC	Lisieux
Monsieur	Michel	NIGAULT	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Gerard	NORMAND	Berville
Monsieur	Andre	NOVE	Fontaine Etoupefour
Madame	Denise	O.D.A.C.C.	Caen
Monsieur	Roger	OLIVIER	Berville
Madame	Annie	OLIVIER	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Henri	OZER	Montpinçon
Monsieur	Jacky	PAUMIER	Jort
Madame	Jacqueline	PAVY	Ste. Marguerite de V
Monsieur	Gilles	PAVY	Montpincon
Monsieur	Jean	PAYEN	Berville
Monsieur	Pierre-Jean	PELTIER	Neuilly sur Seine
Monsieur	Nicolas	PENAU	Pont l'Eveque
Monsieur	Pascal	PERDEREAU	Equeurdreville
Monsieur	Xavier	PERNEY	Cordey
Monsieur	Jean-Marie	PETIT	Ecots
Madame	Anne-Marie	PETRAULT	Montpinçon
Monsieur	Jean- Pierre	PEU	Boissey
Madame	Gabrielle	PFLIEGER	Mittois
Monsieur	Gilles	PIOLINE	Garnetot
Monsieur	Alain	PIVARD	Herouville St. Clair
		PLUS	Lisieux

Titre	Prénom	Nom	Pays
Madame	Johannes	PLUYMS	Le Renouard
Monsieur	Marc	POREE	Periers sur le Dan
Madame	Jacques	POUGHEOL	St. Gatien des Bois
Madame	Marie-Therese	POUTEAUX	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Philippe	PRALUS	Saint Pierre/dives
Monsieur	Bernard	PREVEL	Saint Pierre sur Dives
Madame	Nadège	PREVEL	Montpinçon
Monsieur	Andre	PREVOST	Montpincon
Monsieur		PYPE	Méry-Corbon
Monsieur	Jean-Robert	QUERO	Bretteville sur Dives
Monsieur	Pascal	QUERRIEN	Magny la Campagne
Monsieur	Raymond	RACINE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	François	RANGER	Colomby sur Thaon
Madame	Michele	RATTIER	Berville
Monsieur	Pierre	RAULT	Ecots
Monsieur	Jacques	REGNOUF	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Yves	REGNOUF	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Andre	REMONDIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Daniel	RENARD	Berville
Monsieur	Jean-François	RENNOU	La Rochette
Madame	Catherine	RIGAUD	Montpinçon
Monsieur	Jean	RIVIERE	Berville
Monsieur	Michel	ROBIEU	Thieville
Monsieur	Bernard	ROBILLARD	Ouville la Bien Tournee
Monsieur	Etienne	ROBILLARD	Grandmesnil
Monsieur	Jean	ROBILLARD	Notre Dame de Fresnay
madame	Denise	ROBIN	Livarot
Monsieur	Robert	ROCQUIN	Le Billot
Monsieur	Etienne	ROLLAND	Falaise
Madame	Simone	RONCO	Olendon
Monsieur	Dominique	ROUSSEL	Saint Martin de Fresnay
Madame	Margarete	ROYER	Rambouillet
Monsieur	Michel	RUBY	Cresseveuille
Madame	Regine	RUPPEL	ALLEMAGNE
Madame	Pierre	SADI-CARNOT	Paris
Monsieur	Michel	SADY	Vieux-Pont
Monsieur	Rene	SALAUN	Berville
Monsieur	Philippe	SALOU	Livarot
Monsieur	Robert	SAMSON	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	K.	SAVILLE	Angleterre
Monsieur	Eugène	SCELLES	Magny la Campagne
Monsieur	H.	SCHOTTE	Pays-Bas
Madame	Michèle	SCHUWY	St. Michel de Livet
		SERVICE D'ARCHEOLOGIE	Caen
Monsieur	Andre	SIMON	Berville
Madame	Lina	SOREL	Montviette
Monsieur	Philippe	SORIN	Merri
Madame	Jocelyne	SOUDAIN	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Jean	STARZYK	Lisieux
Monsieur	Jean	STOREZ	Caen
Monsieur	Alain	TARBOURIECH	Sceaux
Monsieur	Daniel	THEROUDE	Tordouet
Monsieur	Robert	TIMMERMAN	Livarot
Monsieur	Eugène	TIRLOCO	Fresné la Mère
Monsieur	Gerard	TOUTAIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Maurice	TOUTAIN	Lisieux
Monsieur	Gilles	TRANQUILLE	Saint Pierre sur Dives
Madame	Therese	TRIGER	Saint Georges en Auge
Monsieur	Albert	TROTIN	Blangy le Chateau
Monsieur	Albert	TRUFFERT	Bretteville sur Dives
Monsieur	Jean-Claude	TRUFFERT	Saint Pierre sur Dives
Madame	Christine	VAN DAELE	Mittois
Monsieur	Marcel	VAUDREVILLE	Lisieux
Madame	Marie-Louise	VAUTORTE	Saint Pierre sur Dives

Titre	Prénom	Nom	Pays
Monsieur	Henry	VAYSSETTE	Trun
Monsieur	Guyen	VEILLARD-AYSUN	Tirepied
Monsieur	François	VENDRIN	Les Moutiers-Hubert
Monsieur	Roger	VERDIER	St. Martin de la lie
Madame		VERMES-BERTIN	Eterville M. Pfliger
Monsieur	Jean-Michel	VERRIER	Mezidon
Monsieur	Paul	VICTOR	Berville
SOCIETE	HISTORIQUE DU	VIEUX LISIEUX	Lisieux
Madame	Eric	VILLAIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Celestin	VINANDY	Grandmesnil
Madame	Noelle	VINANDY	Thieville
Monsieur	Michel	VIVIER	Maltot
Monsieur	Jean-Jack	VUARLOT	Chanzé
Monsieur	Jacques	WAGNER	Saint Pierre/Dives
Monsieur	Francois	WEBRE	Berville
Madame	Therese	WEBRE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	WILLEME	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Nicholas	WILTSHIRE	Montviette

400